

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ENTRE PEURS ET OPPORTUNITÉS

DÉVELOPPEMENT. Financement participatif : un levier pour développer l'économie locale ? - ARRÊT SUR IMAGE. Risques routiers, au travail aussi !
ÉCHOS DU WEB. En 2023, les Calédoniens de plus en plus connectés

ISBN 16596 848 8887

UNE HEURE AVEC...

**CHARLOTTE VERGÈS,
DIRECTRICE CLIENTÈLE
ET INNOVATION À LA CSB**

DÉCRYPTAGE

**ÉDUCER L'ESPRIT
CRITIQUE CONTRE
LES INFOX**

**Château
Royal**
BEACH RESORT & SPA
NOUVELLE-CALÉDONIE



CAVE
LA CAVE
DU CHÂTEAU

le Warai

BAR LOUNGE

 **La pirogue**

RESTAURANT

 **L'Escale**

RESTAURANT - SALON DE THÉ - BAR

**AQUA
ROYAL
SPA**

HOTEL - CAVE À VIN - BARS & RESTAURANTS - SPA

CHÂTEAU ROYAL BEACH RESORT AND SPA

140 PROMENADE ROGER LAROQUE - 98 800 NOUMEA - TEL + 687 29 64 00 - WWW.HOTELCHATEAUROYAL.NC

WWW.OBJECTIF.NC

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !

ÉDITÉ PAR

SPAP

29 BIS, AVENUE FOCH
BP 4015 98846 NOUMÉA CEDEX
TÉL. : (687) 27 88 16
SABINE.ZERATHE@SPAP.NC
WWW.OBJECTIFNC.COM

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JULIEN RAVEL

RÉDACTION EN CHEF
NATHALIE VERMOREL
OBJECTIF@LAGOON.NC

RÉDACTION
AURÉLIA DUMTÉ
NATHALIE VERMOREL

PHOTO DE COUVERTURE
SHUTTERSTOCK

PHOTOGRAPHIES
DELPHINE MAYEUR
NATHALIE VERMOREL
DR
SHUTTERSTOCK

CHEF DE FABRICATION
ARNAUD FILIPPI
PAO@SPAP.NC

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
MARIE MARITAN

RÉGIE PUBLICITAIRE
SPAP - TÉL. : (687) 27 88 16

PRÉPRESSE / IMPRESSION
ARTYPO

TIRAGE
6 000 EXEMPLAIRES

DIFFUSION
PLANET MÉDIA

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
ISBN 16596 848 8887

.....
*Toute reproduction, même partielle,
des textes, illustrations, infographies et
documents parus dans le présent numéro est
soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur,
quel que soit le support de la reproduction.*

Entre peurs et espoirs...

De tout temps, l'intelligence artificielle a donné lieu à l'expression de sentiments mitigés, entre peurs et espoirs. Parce qu'elle interroge et fascine. Issue du domaine scientifique, l'IA n'est pas nouvelle et est déjà bien ancrée dans notre vie quotidienne. Elle a connu de longues périodes de recherches, ponctuées par des moments de seuil qui sont gravés dans l'esprit collectif. Pourtant, l'arrivée sur le marché, en novembre 2022, du

**« FAUT-IL EN AVOIR
PEUR ? LA QUESTION
SE POSE, FORCÉMENT. »**

robot conversationnel ChatGPT, porté par la startup OpenAI, a relancé le débat, alimentant toutes les conversations, nourrissant les fantasmes les plus fous : suppression de millions

d'emplois, déshumanisation, management par les algorithmes... dans l'imaginaire, la liste des dommages collatéraux est longue. Accessible au grand public, ChatGPT échauffe les esprits. Capable de traiter de façon très rapide un nombre phénoménal de données que la cognition humaine ne peut pas faire dans les mêmes temps, cette nouvelle technologie pose des défis majeurs au niveau éthique, social, économique, géopolitique...

Faut-il en avoir peur ? La question se pose, forcément. De tout temps, chaque nouvelle technologie a été accompagnée de son lot de craintes. Les croyances autour des relations homme-machine sont nombreuses et ont toujours libéré l'imagination avec toutes les idéologies qui en découlaient. Très rapide, l'IA n'est encore qu'un assemblage d'algorithmes sans capacité de conscience ou de réflexion. De quoi nous laisser le temps de l'appréhender ?

par Nathalie Vermorel



© DELPHINE MAYEUR



DOSSIER

22 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENTRE PEURS ET OPPORTUNITÉS

(Ré)inventer des métiers, apprendre différemment, enseigner autrement, automatiser des tâches (...) pour gagner en temps, en productivité, en performance. Et si l'intelligence artificielle devenait notre meilleure amie ou, a contrario, notre pire ennemie ?

10 *UNE HEURE AVEC...*
Charlotte Vergès, directrice clientèle et innovation à la CSB

16 *ACTUS*
Économie, environnement, sécurité routière...

34 *DÉCRYPTAGE*
Éduquer l'esprit critique contre les infos

36 *DÉVELOPPEMENT*
Financement participatif :
un levier pour développer l'économie locale ?

40 *ÉCHOS*
Du Web
Du Pacifique
De l'éco
Météo du Caillou



FORD MUSTANG 100% ÉLECTRIQUE MACH-E



Jusqu'à
610 km d'autonomie

Ford  GROUPE
JEANDOT

JOHNSTON&CIE : Route des portes de fer, Nouméa | Tél. 28 17 17 | johnston@hgj.nc
PARKING DU NORD : Koné | Tél. 47 50 60 | parkingdunord@mls.nc
NOS AGENTS : GN Automobiles Koumac | Tél. 77 23 94 // Bourail Auto Services | Tél. 77 96 95

ford.nc FORD
ASSURANCE
24 24 70
Construisons notre pays,
économisons l'énergie.





RISQUES ROUTIERS, AU TRAVAIL AUSSI !

Exercice grandeur nature place de la Mairie avec la démonstration d'une opération de secours à personne assortie d'une manœuvre de désincarcération menée par la Direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR), en clôture des Journées nationales de la sécurité routière au travail qui ont eu lieu du 22 au 26 mai. L'occasion de rappeler que les risques routiers dans le cadre professionnel représentent l'une des premières causes de mortalité au travail. Ainsi, près de 30 % des accidents de la route, toutes gravités confondues, impliquent au moins un usager en trajet lié à son activité professionnelle. Selon le gouvernement, entre 2018 et 2022, quatre salariés/ collaborateurs ont été tués lors d'un trajet dans le cadre de l'activité professionnelle et quinze lors d'un trajet domicile-travail (*Lire page 16*).



NOS MISSIONS

Représenter et défendre

les intérêts de nos ressortissants

Accompagner la création
et le développement des entreprises

Développer les compétences afin de
répondre aux besoins des entreprises

Gérer les infrastructures
et contribuer au développement
économique du territoire



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU POUR LES ENTREPRISES

À l'occasion de son déplacement sur le territoire, du 1^{er} au 4 juin, pour y présenter le bilan de l'Accord de Nouméa ainsi que l'audit sur la décolonisation et poursuivre les discussions sur l'avenir institutionnel, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, a échangé avec des acteurs économiques en clôture du 6^e séminaire de la Fédération des entreprises des Outre-mer (FEDOM), co-organisé avec la CCI-NC et le MEDEF-NC.

Décliné sur le thème « les entreprises au cœur de la transition énergétique », ce rendez-vous a permis de soulever les problématiques que rencontrent les entreprises locales afin d'œuvrer à l'élaboration de réponses collectives dans un objectif de décarbonation du mix énergétique de l'économie du territoire. L'occasion pour le ministre de rappeler (encore) que *« l'industrie du nickel ne fonctionne pas en Nouvelle-Calédonie, notamment parce qu'il coûte trop cher à produire du fait des process industriels et de l'énergie carbonée »*.





© DELPHINE MAYEUR

« Une offre de paiement complémentaire pour se simplifier la vie »

CHARLOTTE VERGÈS, DIRECTRICE CLIENTÈLE ET INNOVATION À LA CSB

Propos recueillis par Nathalie Vermorel

DEPUIS LE 27 MARS, LA CSB A LANCÉ UN NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT « ALTERNATIF ET COMPLÉMENTAIRE » 100 % DIGITAL, CF-PAY. CE PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE PERMET D'ENVOYER ET DE RECEVOIR DE L'ARGENT INSTANTANÉMENT DE/SUR SON SMARTPHONE. DESTINÉE DANS UN PREMIER TEMPS AUX PARTICULIERS TITULAIRES D'UN COMPTE BANCAIRE, L'APPLICATION EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE AUX NON BANCARISÉS. D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE, IL SERA AUSSI POSSIBLE DE PAYER CHEZ LES COMMERÇANTS AFFILIÉS ET DE RÉGLER SES FACTURES. LES EXPLICATIONS DE CHARLOTTE VERGÈS.

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions de la CSB ?

La CSB est le principal opérateur en moyen de paiement en Nouvelle-Calédonie. Nous nous sommes positionnés comme un acteur majeur auprès des établissements financiers du territoire, mais aussi, au fil du temps et de la diversification de nos offres,

auprès de nombreuses entreprises calédoniennes. Ainsi, nous proposons plusieurs offres de services de paiement et de services dématérialisés. Le développement de nos produits s'adapte aux tendances du marché. Une de nos solutions phares aujourd'hui, c'est EPayNC, une offre de paiement en ligne hautement sécurisée. Avec la création de CF-Pay, la CSB a changé de statut. Elle est devenue un établissement de paiement qui s'adresse également aux particuliers. C'est une étape majeure dans l'histoire de l'entreprise depuis sa création il y a trente ans. La Calédonienne de Services Bancaires s'appelle désormais la Calédonienne de Solutions Business.

Quelles sont ces offres de services de paiement et de services dématérialisés ?

Globalement, nous avons quatre principaux types de services : la monétique, c'est-à-dire le traitement des flux de paiements et de retraits par carte bancaire, la data, la numérisation et l'archivage électronique de documents avec la spécificité que nous sommes certifiés AFNOR dans ce domaine, et la fabrication et le traitement des chèques de l'ensemble du territoire. Depuis le 27 mars 2023, nous proposons une

nouvelle offre 100 % digitale, CF-Pay, un porte-monnaie électronique (wallet) qui s'adresse aux particuliers et qui a nécessité près de trois ans de travail.

Qu'est-ce qui a suscité la mise en œuvre de cette application ?

Partout dans le monde, l'essor des nouvelles technologies a profondément changé nos usages, le mode de fonctionnement des entreprises, mais aussi le mode de consommation des clients. C'est aussi vrai dans l'univers de la finance et particulièrement des paiements. Des initiatives émergent, portées par de nouveaux acteurs, qui sont très orientées vers la simplification des usages, et qui sont suivies par les acteurs historiques. La Nouvelle-Calédonie est pleinement inscrite dans ces évolutions et nous avons souhaité jouer notre partition dans ce monde de l'innovation et du numérique. Pour cela, on s'est appuyé sur ce qui fait nos forces, la sécurité et l'expertise, deux points centraux dans le monde des paiements, qu'on a souhaité allier aux nouveaux standards d'expérience client : la mobilité, l'instantanéité, la simplicité et la liberté du consommateur. C'est une ambition soutenue par les établissements financiers de la Nouvelle-Calédonie et qui est en phase avec la politique numérique de la Nouvelle-Calédonie. Nous avons d'ailleurs des échanges réguliers avec l'ensemble de l'écosystème numérique du territoire. >>

« DÉJÀ 1 000 CLIENTS ACTIFS, C'EST-À-DIRE QUI FONT DES TRANSACTIONS. »

<< **Vous ne vous positionnez donc pas en concurrence avec les banques ?**

Non. CF-Pay est une offre de paiement alternatif et complémentaire. Son ambition est de faciliter la vie des Calédoniens au quotidien en leur proposant une solution de paiement mobile, locale, sécurisée et instantanée. En effet, qui ne s'est jamais retrouvé ennuyé car il avait besoin de liquide ?

En quoi consiste l'application mobile CF-Pay ?

L'application permet de créer un porte-monnaie électronique, alimenté par carte bancaire, pour envoyer et recevoir de l'argent depuis son mobile de manière instantanée. Elle s'adresse à l'ensemble des Calédoniens et des Wallisiens et Futuniens de plus de douze ans (sous réserve de l'autorisation parentale) mais aussi aux gens de passage sur le Caillou (tourisme ou affaires), munis d'un smartphone avec un numéro de téléphone de Nouvelle-Calédonie ou de Wallis-et-Futuna. Au démarrage, nous ne l'avons ouvert qu'aux titulaires de compte bancaire en attendant son déploiement à tous, même ceux qui ne possèdent pas de compte. C'est chose faite depuis le 5 juin, ce qui répond à notre volonté d'en faire un outil d'inclusion financière.

Quelles sont ses fonctionnalités ?

Pour l'instant, l'application permet de réaliser des paiements entre particuliers (de portefeuille à portefeuille), en sélectionnant le numéro de téléphone

« LES CALÉDONIENS SONT FRIANDS DE NOUVEAUTÉS ET D'INNOVATION. »

du contact à créditer. Cela va servir à solutionner des situations de la vie courante lorsqu'on ne dispose pas de liquide : rembourser des amis après une addition partagée, participer à un cadeau commun, verser l'argent de poche à son enfant... Il faut le voir comme un remplaçant du porte-monnaie traditionnel. Compatible avec toutes les banques locales, le wallet (le compte de paiement du portefeuille électronique) pourra être chargé instantanément par carte bancaire et déchargé, sur son compte bancaire, via un virement. Toute dépense ou transfert est limité à 6 000 francs par transaction, soit l'équivalent du paiement sans contact, et le montant du portefeuille est plafonné à 50 000 francs par mois. D'ici la fin de l'année, d'autres fonctionnalités seront proposées.

Quelles sont les prochaines avancées envisagées ?

CF-Pay pourra être utilisée comme moyen de paiement chez les commerçants affiliés, qu'ils soient équipés de TPE ou non, et permettra également de s'acquitter des factures auprès des grands facturiers (électricité, eau...). Si le service est gratuit pour les particuliers, une commission sera appliquée aux professionnels (commerçants et facturiers), à chaque transaction qui s'effectuera de téléphone à téléphone ou à tablette.

Quel retour avez-vous depuis son lancement ?

Deux mois après sa mise en œuvre, l'application compte près de 1 000 clients actifs, c'est-à-dire qui font des transactions. C'est encourageant, d'autant que l'ouverture aux non bancarisés va amener un nouveau flux de clients. S'il est encore trop tôt pour dégager une typologie de la clientèle, on a constaté que nous touchons toutes les tranches d'âge. Évidemment, les jeunes sont très bien représentés. Cela prouve qu'il y a une réelle attente pour disposer de moyens complémentaires de paiement. On en revient à cette simplification du quotidien. C'est très pratique d'avoir une carte bancaire, c'est même indispensable. CF-Pay offre une complémentarité et une sécurité car on ne peut pas dépenser l'argent dont on ne dispose pas ! Pour les commerçants, cela va réduire le risque d'impayés qu'ils peuvent rencontrer avec les chèques puisque le paiement sera instantané.

C'est la première solution locale de moyen de paiement digital. Les Calédoniens sont-ils prêts ?

On sait qu'il y a une vraie attente. Les Calédoniens sont friands de nouveautés et d'innovation. Malgré la fracture numérique, ils sont extrêmement bien équipés, notamment en téléphonie mobile. On a un excellent réseau mobile qui couvre plus de 96 % des zones habitées, et plus de 85 % des Calédoniens sont équipés d'un smartphone. Ils savent l'utiliser et l'utilisent même beaucoup ! Comme pour toutes les évolutions majeures, cela demandera une phase d'acculturation. C'est vrai partout et c'est normal. Certains sont déjà prêts, les jeunes notamment, qui sont très réceptifs et en avance sur les nouvelles technologies. Ce sont des « digital natives » et des prescripteurs.

L'application est disponible gratuitement sur iOS et Android. Pour tout renseignement, la CSB a créé un site Internet (www.cfpay.nc), une hotline au 20 78 78 et une page Facebook.



ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

**Vous êtes adhérentes du FIAF,
BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**

Vous souhaitez mettre en place des formations pour vos salarié.e.s mais vous ne savez pas lesquelles ?

Vous avez besoin d'aide dans la création de votre plan de formation ou dans la mise en place d'outils de suivi ?

**Contactez notre équipe
pour convenir d'un rendez-vous.**

**Avec l'Accompagnement du FIAF,
donnez du sens
à vos compétences.**

 **47 68 68**
(uniquement le matin)

 contact@fiat.nc

www.fiat.nc 

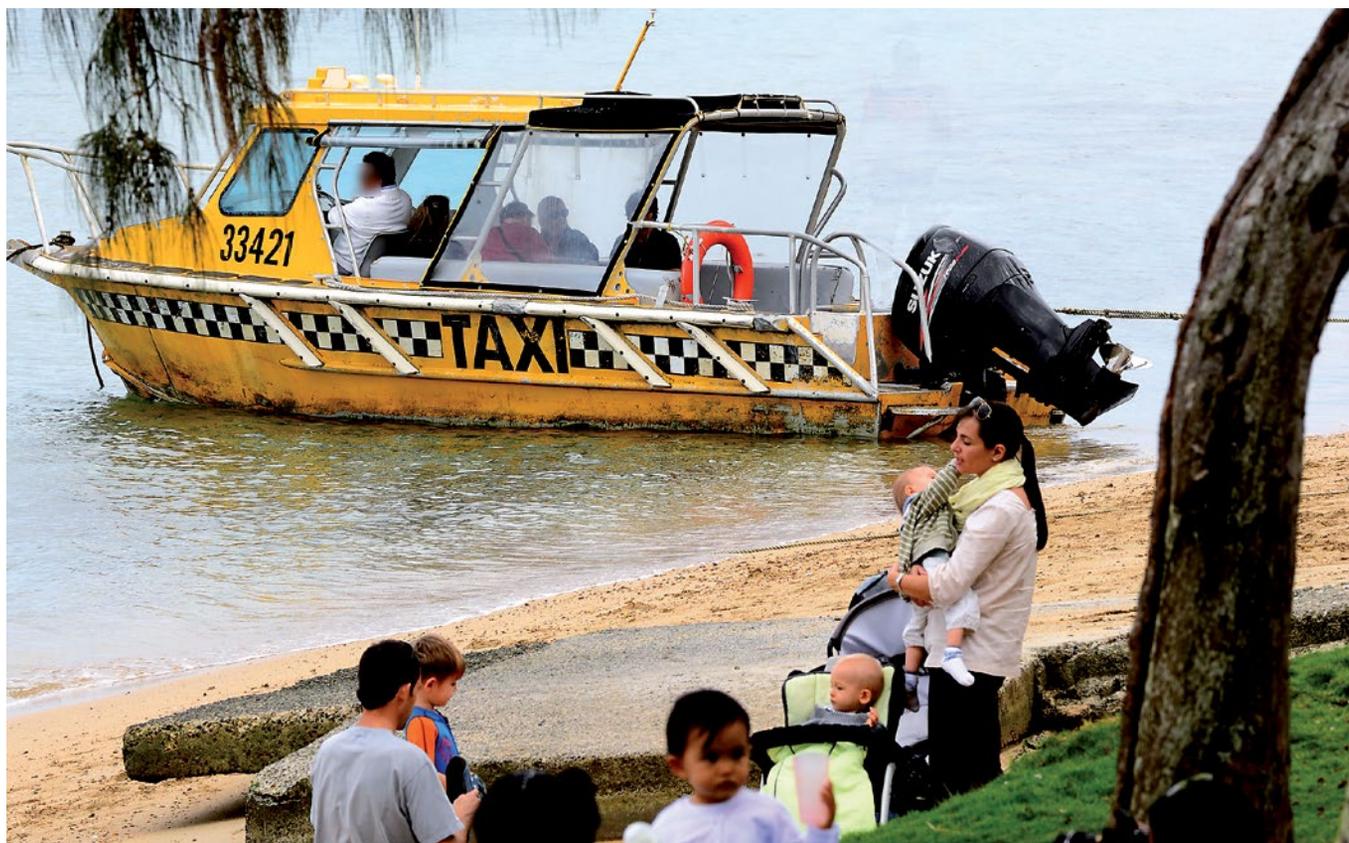


FIAF

L'ACCOMPAGNEMENT

Donnez du **sens** à vos compétences

Le Code des aides pour le so (CASE) : la province Sud en



VÉRITABLE LEVIER ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LA PROVINCE, LE CASE EST À LA BASE DE LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLLECTIVITÉ AXÉE SUR « LE CAPITAL HUMAIN, L'APPUI, L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISES ET, ENFIN, LES AIDES FINANCIÈRES », RAPPELAIT PHILIPPE BLAISE, PREMIER VICE-PRÉSIDENT. À TRAVERS CE CODE DES AIDES, LA COLLECTIVITÉ SOUTIENT ACTIVEMENT SES ENTREPRISES, PARTICULIÈREMENT EN TEMPS DE CRISE COMME CE FUT LE CAS LORS DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ET, PLUS PLUS RÉCEMMENT, FACE AUX INTERDICTIONS LIÉES AU RISQUE REQUIN.

Suite aux confinements qui se sont succédés de 2020 à 2021, la province Sud et sa Direction du développement économique et du tourisme (DDET) ont établi plusieurs plans d'urgence dans le cadre du Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE). Parmi ses plans d'urgence, quatre d'entre eux ont été déployés pour toutes les entreprises affectées économiquement par ces

confinements (mars 2020, mars 2021, septembre et octobre 2021 et un s'adressant spécifiquement aux activités des secteurs de l'événementiel et des établissements de nuit en novembre et décembre 2021).

Pour l'ensemble de ces plans d'urgence, 11 358 aides ont pu être accordées à des très petites entreprises (TPE) en difficulté pour un montant global de 2 043 000 000 F CFP. Par ailleurs, un plan d'urgence avait été déployé spécifi-



u tien de l'économie soutien des entreprises



quement pour les entreprises touristiques durablement touchées. Ainsi, 611 aides ont été versées mensuellement, de juin 2020 à décembre 2021, pour un montant global de 198 390 000 F CFP.

LE PLAN D'URGENCE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LA RESTRICTION DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET SUBAQUATIQUES

« Aujourd'hui, ce sont plusieurs entreprises concernées en province Sud dont une vingtaine impactées totalement ou partiellement par les interdictions liées aux restrictions de baignade suite au risque requin à Nouméa » Gil Brial, deuxième vice-président.

Similaire à celui déployé lors de la pandémie de Covid-19, ce plan d'urgence s'adresse aux associations de loisirs nautiques employant des salariés et aux entreprises touchées à chacune des périodes d'interdictions fixées par la ville de Nouméa durant l'année 2023.

Il prévoit de mettre en œuvre :

- Une aide financière inscrite dans le Code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) qui prend en charge une partie des charges fixes que l'entreprise a dû assumer durant la période d'interdiction. « Cette aide, précise Claire Barancourt, cheffe de service de l'ingénierie financière et de l'instruction à la Direction du développement économique et du tourisme, ne compense pas la perte de chiffres d'affaires. Elle aide les bénéficiaires à payer des charges incompressibles qui ne peuvent être ni reportées ni annulées. »
- Un accompagnement des entreprises par le dispositif « Facilitateur » du programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT) financé en totalité par la province Sud. « Les entreprises sont accompagnées pour trouver des solutions pour diversifier ou réorienter leur activité », explique Claire Barancourt.

À l'écoute des difficultés et des besoins des acteurs et professionnels du secteur, « la province Sud a déployé ce

« L'objectif étant de limiter les impacts économiques dans ce secteur car la Nouvelle-Calédonie risque de souffrir d'une image dégradée. »

plan d'urgence rapidement et a adapté son dispositif au fur et à mesure des arrêtés de la mairie et du gouvernement », précise Gil Brial, le deuxième vice-président.

Dans cette optique, la collectivité a organisé trois réunions d'information (29 mars, 4 et 24 mai) pour mettre en place ce plan d'urgence concerté et y apporter des modifications pour qu'il s'adapte au contexte et aux besoins des acteurs économiques affectés par cette crise.

PRÉSERVER L'IMAGE DE LA CALÉDONIE COMME DESTINATION TOURISTIQUE

Dans ce contexte économique difficile, Gil Brial n'a pas manqué de relever les « conséquences négatives » sur l'image de la Nouvelle-Calédonie en tant que destination touristique.

C'est en ce sens que le deuxième vice-président a souligné l'importance « d'envisager d'autres pistes de réflexions et d'adapter ce plan d'urgence et nos dispositifs en fonction des arrêtés ». La province Sud pourra, à cet effet, s'appuyer sur la Société publique locale (SPL) Sud Tourisme, afin de retravailler l'image de la Nouvelle-Calédonie comme destination touristique : « l'objectif étant de limiter les impacts économiques dans ce secteur car la Nouvelle-Calédonie risque de souffrir d'une image dégradée », a-t-il conclu.



- **Pour indemniser la période de janvier à mars 2023 :** 21 arrêtés ont été signés ou sont en cours de validation. Montant des aides à ce jour : 9 056 000 F CFP
- **Pour accéder au Plan d'urgence :** www.sudmag.nc/kiosque ou www.province-sud.nc



SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL : ENCORE DU... BOULOT

Les partenaires institutionnels et privés de la sécurité routière (police nationale, police municipale, gendarmerie nationale, association de prévention routière de Nouvelle-Calédonie, etc.) ont répondu présents à la journée d'information et de sensibilisation organisée place de la Marne dans le cadre des Journées nationales de la sécurité routière au travail, du 22 au 26 mai. Inscrit dans les actions menées conjointement par le gouvernement et le Haut-Commissariat de la République en faveur de la lutte contre l'insécurité routière, cet événement avait pour ambition de sensibiliser les salariés et les agents de la collectivité aux risques routiers professionnels, qui représentent une des premières causes de mortalité au travail. En effet, près de 30 % des accidents de la route, toutes gravités confondues, impliquent au moins un usager en trajet lié à l'activité professionnelle. Le président du gouvernement, Louis Mapou, était présent sur place aux côtés du haut-commissaire de la République, Louis Le Franc, du membre chargé du secteur de la sécurité routière, Gilbert Tyuienon, et de la maire de Nouméa, Sonia Lagarde. Le Haut-Commissaire, Louis Le Franc, en a profité pour évoquer l'axe Prony Ressources-Nouméa. « Il y a des conducteurs qui roulent trop vite, qui doublent dans des conditions plus que dangereuses. » Ce dernier a annoncé des contrôles sur cet axe très fréquenté. « Sur le Mont-Dore, il y a 11 000 véhicules par jour qui circulent dont pas mal viennent de Prony Ressources. »

NOUVEAU BUREAU À LA TÊTE DU SYNDICAT DES COMMERCANTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Début mai, le Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie a désigné son nouveau bureau pour la mandature 2023-2025. Le comité directeur est désormais composé comme suit : président, Ronan Daly ; vice-président, Charles Germain ; trésorier, Dominique Andreau ; secrétaire, Myriam Dauzet.

DES SCORIES VALORISÉES

Jérôme Fabre, directeur général de la SLN, et Joël Boatate-Kolekole, maire de Voh, ont signé, fin mai, une convention portant sur le don de 4 000 tonnes de scories granulées ainsi que leur acheminement dans le Nord, appuyée dans sa logistique par Koniambo Nickel. « *Encore (trop) peu développée en Nouvelle-Calédonie, la valorisation des scories (ré)injectées dans différentes filières techniques participe pourtant à l'optimisation de l'économie circulaire et de l'emploi local et permet de transformer des potentialités en produit intérieur brut* », indique la SLN dans un communiqué. Les scories sont un matériau inerte qui a été reconnu comme non dangereux par la convention de Bâle et qualifié de granulats pour béton selon les normes françaises et australiennes. « *Les scories sont générées lors du procédé de transformation du minerai en nickel métal (ferro-nickel)* », rappelle la SLN. Deux techniques différentes sont utilisées sur le territoire pour les refroidir. « *L'usine de Doniambo les granule avec des jets d'eau de mer à haute pression, donnant un produit final sableux, dont une partie était historiquement écoulée pour quelques applications du BTP.* »



© SLN

CONCOURS D'ARTISTES : ET LES GAGNANTS SONT...

Lancé en août dernier par la compagnie Aircalin en partenariat avec le Pôle d'export de la musique et des arts de Nouvelle-Calédonie (Poemart), le concours d'artistes visant à renouveler le Kit « Hibiscus » a atteint son point d'orgue fin mai avec l'annonce des lauréats. Ce concours, qui faisait appel à la créativité des artistes professionnels locaux pour imaginer les habillages des



© DELPHINE MAYEUR

prochaines pochettes Hibiscus, a recueilli 21 propositions. Les lauréats sont Marie Claudel, Sandrina Fouache, Marion Dionnet et Mathieu Venon, des artistes

bien connus des Calédoniens. Ils ont convaincu le jury avec leurs créations qui habilleront les troussees de juin 2023 à juin 2024 pour deux d'entre elles et pour la période de mi-2024 à mi-2025 pour les deux autres. Une belle opportunité pour ces quatre artistes de faire connaître leur talent en dehors de nos frontières. En effet, ce sont environ 1 500 pochettes qui sont offertes, chaque mois, aux passagers de la classe Hibiscus, offrant ainsi une belle visibilité aux talents d'ici.



CAPLIF
 PLACEMENT - ÉPARGNE - SCPI - RETRAITE
 DÉVELOPPEZ VOTRE PATRIMOINE

**Vous cherchez un placement refuge
 en temps de crise ?**

AVEZ-VOUS PENSÉ AUX SCPI* ?

- ✓ Placement en **Euros**
- ✓ Rendements moyens annuels constatés de **4 à 6 %**
- ✓ Revenus **mensuels** ou **trimestriels**
- ✓ Gestion **sans contrainte**

CAPLIF, votre expert en SCPI présent en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 30 ans !

*Comme tout investissement immobilier, investir en SCPI présente des risques (perte en capital, revenu et rendement non garantis).

59, promenade Roger Laroque, immeuble le Commodore, Anse Vata - Nouméa

☎ **28 30 00** ✉ caplif@caplif.nc 🌐 www.caplif.nc



RAS NC: NCT70052 - ORIAS : 13000103

Ils  garder le contact !

FORFAIT 

100 Go + Appels illimités + SMS illimités

10 000 FTTC

+ d'infos sur mobilis.nc





© DR

ALTERNANCE : SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ASSURANCE

Pari réussi pour plus de la moitié des élèves de première année du BTS Assurance du Lycée Saint-Joseph de Cluny qui ont réussi à convaincre et à décrocher un stage à l'issue du « job meeting » organisé début juin avec les assureurs du territoire au Centre d'accueil de la province Sud (CAPS). Ouvert depuis la rentrée 2022 sous l'impulsion de Groupama-Gan Pacifique, en collaboration avec le Lycée Saint-Joseph de Cluny, le BTS Assurance, qui accueille sa seconde promotion, répond aux besoins d'un secteur en tension. En effet, l'intégration de nouveaux collaborateurs soumise aux contraintes réglementaires prévues par le Code des assurances local s'avère souvent difficile pour les entreprises. Faute de formations existantes sur le territoire, les profils recherchés sont peu nombreux au regard des besoins exprimés par les professionnels d'un secteur qui offre de nombreuses opportunités d'emploi et de développement de carrière. Outre les études de cas proposées par les professeurs du BTS, les stages proposés aux étudiants leur offrent une opportunité d'acquérir une (première) expérience professionnelle mais surtout de se familiariser avec le fonctionnement « in situ » d'une entreprise.

UN MORATOIRE DE DIX ANS POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT MARIN ?

Le gouvernement a adopté, le 7 juin, un projet de loi du pays, qui doit être encore voté au Congrès, portant sur la mise en œuvre d'un moratoire de dix ans concernant l'exploration et l'exploitation des ressources minérales au sein de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Objectif visé : préserver l'environnement marin, plus particulièrement les richesses du Parc naturel de la mer de Corail. « *Durant cette période, l'exploration, l'exploitation ou encore la prospection des ressources minérales au sein de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie seraient interdites* », indique le gouvernement. À une exception près : certaines missions de recherche ayant pour objet « *l'acquisition de connaissances scientifiques, à condition qu'elles n'engendrent pas d'effets significatifs sur les milieux et les équilibres naturels, pourraient être autorisées. Ces dernières seront soumises à une évaluation environnementale.* » La loi du pays prévoit également une clause de bilan et un renouvellement du moratoire, si nécessaire.

LE CHIFFRE

36 milliards de francs (soit 300 millions d'euros).

C'est le montant du mandat de négociation du futur contrat de développement qui liera l'État et les collectivités de Nouvelle-Calédonie pour la période 2024-2027, dont la signature officielle est annoncée pour la fin de l'année. Il s'agit d'un « *effort exceptionnel de l'État pour poursuivre son soutien aux collectivités calédoniennes (gouvernement, provinces et communes) et les accompagner dans leurs projets d'investissement* », indique le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer dans un communiqué. « *La transition écologique devra être au cœur de cette contractualisation* », ont rappelé le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et le ministre délégué aux Outre-mer Jean-François Carencio lors de leur déplacement sur le territoire. Ainsi, « *l'ensemble des thématiques qui la composent devront en tenir compte : l'accès aux infrastructures et la continuité territoriale, la transition énergétique, le soutien au développement économique et touristique, la formation, le logement, la santé et l'accès aux soins, la cohésion sociale, la culture et la jeunesse* ». En charge de son application, le Haut-Commissaire, Louis Le Franc, a rencontré les maires du territoire pour leur présenter les enjeux de ce contrat et leur rappeler « *le caractère essentiel du travail collaboratif que l'État et les collectivités doivent entretenir, qui permet de réaliser les investissements structurants dont le territoire a besoin* ».

SALON VIVA TECHNOLOGY : UNE PREMIÈRE POUR LES STARTUPS CALÉDONIENNES

Sept startups calédoniennes* ont été sélectionnées lors d'un appel à candidatures pour participer au plus grand salon européen dédié aux technologies et aux startups, Viva Technology, du 14 au 17 juin à Paris. Chaque année, cet événement draine plus de 91 000 visiteurs. Mieux, il génère plus de trois milliards de vues sur les réseaux sociaux ! Les sept startups calédoniennes ont été choisies selon deux critères : porter un projet innovant dans la Tech For Good, notamment dans la transition écologique ou encore l'économie de la mer, et être en phase d'accélération ou en développement à l'international. L'objectif est double : montrer les savoir-faire calédoniens et chercher des investisseurs. Le stand de la Nouvelle-Calédonie abritera trois autres startups de la région Pacifique (Polyacht, Invest in Pacific et Dojo Tech). Fait notable, c'est une première participation pour la Nouvelle-Calédonie.



* Hivy (Citizen), Royal Recy Boat, Visioon, AEL/LEA, Neofly, Agri Logic Systems et Testeum.



EN 2023, GRÂCE À LA PROVINCE SUD, LA VALORISATION DE NOS DÉCHETS D'EMBALLAGE S'INTENSIFIE.

La responsabilité élargie du producteur (REP) découle du principe du pollueur-payeur, et est codifiée dans l'article 422-1 du code de l'Environnement. La RÉP est un outil qui étend les obligations du producteur à l'égard d'un produit jusqu'à sa fin de vie. En rendant le producteur responsable de la fin de vie des déchets, on lui envoie implicitement un signal pour qu'il diminue les incidences environnementales correspondantes en modifiant la conception de ses produits. L'objectif est que les produits soient conçus de manière à réduire au minimum l'impact environnemental de leur cycle de vie.

En 2008, la province Sud s'est dotée de cet outil réglementaire pour améliorer la gestion des déchets.

Actuellement, 8 filières de gestion des déchets sont réglementées par le code de l'Environnement de la province Sud. Dans le cadre de la RÉP, les fabricants locaux ou les importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, physiquement et financièrement, leur collecte et leur traitement. Pour chaque filière réglementée, les producteurs doivent établir un plan de gestion des déchets dont ils sont responsables. Au vu dudit plan et à condition d'établir qu'ils disposent des capacités techniques et financières pour répondre aux exigences du cahier des charges propres à la filière considérée, les producteurs sont agréés pour une durée de cinq ans maximum.

Les producteurs peuvent choisir de pourvoir eux-mêmes aux obligations de gestion de leurs déchets, au travers d'un plan de gestion individuel, ou d'y répondre collectivement à travers un éco-organisme agréé par la province Sud (article 422-2 du code de l'Environnement).

FILIÈRE DÉCHETS D'EMBALLAGES

Champ d'application

On entend par emballages, toute forme de contenants ou de supports, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente. Les emballages concernés à partir de 2023 par la nouvelle filière réglementée sont les suivants :

LES EMBALLAGES DE BOISSONS ET LIQUIDES ALIMENTAIRES

Tout liquide destiné à la consommation, y compris les liquides servant à la préparation alimentaire.

Sont exclues les boissons préparées et emballées sur le lieu de vente (à emporter) et les préparations liquides à usage médical.

Quelques exemples

- Eaux, jus, boissons alcooliques et fermentées, sodas, soupes, yaourt à boire, etc.
- Huile, vinaigre, crème fraîche liquide, sauce soja, etc.

Non concernés : gobelets pour le café à emporter, sirop pour la toux, etc.

LES EMBALLAGES DE CONSERVES ALIMENTAIRES

Toutes préparations alimentaires à base de fruits, de légumes, de viandes, d'abats ou de poissons, de céréales présentées en conserve et appertisées, quel que soit le volume ou la quantité unitaire. Ne sont pas considérées comme conserves alimentaires les préparations à base de lait et les denrées alimentaires surgelées.

Quelques exemples :

- Toutes les boîtes de conserve (sardines, haricots, maïs, etc.)
- Bocaux de compotes, fruits en sirop, confiture, plats préparés, etc.

Non concernés : yaourts, entremets, fromage, barquettes de plats préparés, sachets de légumes surgelés, etc.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les fabricants locaux et les importateurs de boissons, de liquides alimentaires et de conserves alimentaires.

LES RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles 422-72 à 422-81 du code de l'Environnement de la province Sud. province-sud.nc/codenv

Délibération n° 97-2022/BAPS/OOOT du 01 mars 2022 relative à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes et des opérateurs de traitement de la filière de gestion des déchets d'emballages.

EN SAVOIR +

province-sud.nc/gestion-dechets



AGIR POUR L'AVENIR



Le conseil en gestion de patrimoine, pour qui ? Pour quoi ?

QUESTIONS POSÉES AU CABINET DE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE CAPLIF PRÉSENT À NOUMÉA DEPUIS 1989.

■ À qui s'adresse le conseil en gestion de patrimoine ?

À tous ceux qui souhaitent créer, développer ou optimiser leur patrimoine. Il y a encore quelques années, nombreux étaient ceux qui pensaient la gestion de patrimoine réservée à une certaine classe sociale. À ce jour, la profession tend à se démocratiser et c'est une bonne chose. En effet, même si le métier reste encore aujourd'hui trop méconnu, il est pertinent pour chacun de pouvoir profiter d'un conseil professionnel pour optimiser son épargne, préparer sa retraite ou encore anticiper sa transmission. Les solutions étant souvent nombreuses en fonction des projets et des situations, le recul et le conseil d'un expert permettent d'y voir plus clair et de choisir des stratégies efficaces. Notre clientèle est très éclectique, nous accompagnons des actifs comme des retraités, des gérants de société, des employés, des médecins ou encore des secrétaires ou des pompiers et bien d'autres encore...

■ Quand s'adresser à un conseiller en gestion de patrimoine ?

De la naissance à la succession... Chez CAPLIF, nos conseillers accompagnent leurs clients à travers toutes les grandes étapes de leur vie. On peut les comparer à des guides qui établissent avec leurs clients des plans d'actions de court à long terme en fonction des projets, comme l'anticipation du financement des études pour les plus jeunes, l'accompagnement lors des premiers achats immobiliers ou autres placements pour les jeunes actifs, ou encore la préparation de la retraite. Ils sont également présents lorsqu'il s'agit de protection de la famille, de préparation de la succession dans les meilleures conditions et bien entendu d'optimisation fiscale.

■ Comment travaille un conseiller en gestion de patrimoine ?

Il travaille par étapes de façon à bien connaître son client et comprendre sa demande avant d'apporter un conseil. Le conseiller en gestion de patrimoine a besoin de connaître l'univers de son client pour lui apporter le meilleur conseil. Il débute donc la relation en effectuant un bilan patrimonial qui lui permet de découvrir et comprendre la situation financière, fiscale, professionnelle et familiale de son client. C'est là que l'humain est essentiel, un bilan de qualité n'est possible que s'il existe une vraie relation de confiance entre les deux parties. Le conseiller a d'ailleurs souvent un rôle de confident et c'est une des grandes richesses de ce métier. À l'image d'un médecin de famille, avec tout la confidentialité que demande ce métier, il fait un « check up », pose un diagnostic et propose des solutions.



Une fois le bilan établi, le client formule ses projets au conseiller. Il peut aussi arriver qu'il n'en ait pas de précis et qu'il prenne l'attache d'un conseiller principalement dans le but d'avoir un regard professionnel sur les opérations déjà menées et l'éventuelle optimisation de celles-ci. Dès lors que les projets ou optimisations sont déterminées, le conseiller va pouvoir travailler sur les meilleures stratégies à développer. Il peut s'agir de la mise en place d'outils tels que les contrats d'assurance-vie, les contrats de capitalisation, l'achat d'immobilier notamment sous forme de SCPI ou SCI,

les investissements sur les marchés financiers ou encore les produits structurés. La stratégie peut également reposer sur la réalisation d'actes comme les donations, les testaments ou encore le démembrement de propriété, sachant que pour certains l'intervention d'un notaire est nécessaire. Le conseiller, un peu comme un courtier, sélectionne les meilleures solutions et produits disponibles sur le marché. Il travaille avec de nombreuses compagnies, choisies pour leur qualité, leurs services et bien sûr leurs performances. Les actions étant initiées, la mission des conseillers CAPLIF n'en est pas moins terminée. Comme écrit plus haut, nous sommes dans une relation de long terme. Les conseillers s'assurent donc régulièrement que les options choisies restent pertinentes dans le temps. Adapter les stratégies en fonction de l'évolution de la situation des clients est une partie importante de la mission des conseillers.

■ Quels sont les besoins le plus souvent exprimés par les clients ?

Principalement la préparation de la retraite, la recherche de revenus complémentaires et l'optimisation de la succession. Les besoins sont assez divers, cependant nous avons une très forte demande de la part des actifs concernant les solutions permettant la préparation de leur retraite. Ce n'est pas un secret, nous savons aujourd'hui que les retraites calédoniennes sont en danger, il est donc primordial d'anticiper cette période et nous sommes là pour aider nos clients car il existe de nombreuses solutions. La recherche de revenus complémentaires immédiats ou différés est également un sujet récurrent, quel que soit l'âge des épargnants. Le troisième besoin largement exprimé concerne l'optimisation fiscale au fil du temps mais également au moment de la succession. Transmettre son patrimoine à ses enfants ou petits-enfants et protéger son conjoint sont des valeurs auxquelles tiennent les Calédoniens. Aussi, il est possible de prévoir un cadre des plus favorables, notamment grâce aux démembrement ou assurances-vie entre autres.

RIAS NC : NC170052 - ORIAS : 13000103

OUTBACK

89 900 XPF TTC
/mois*

OFFRE LLD ENTRETIEN INCLUS



* OFFRE COMMERCIALE LOCAUTO LOCATION LONGUE DURÉE sur 60 mois sur le modèle Subaru Outback, au prix de vente TTC de 5 995 000 FCFP. Coût total de la location de 5 594 000 FCFP TTC. Soit 60 loyers à 89 900 FCFP TTC, entretien inclus, après un premier loyer de 200 000 FCFP, hors assurance. Restitution du véhicule à la fin du contrat de location pour 50 000 kms, et 30 FCFP du kilomètre supplémentaire. Frais de dossier de 18 300 FCFP TTC en sus. Offre réservée aux particuliers valable jusqu'au 31 juillet 2023, sur véhicules disponibles en stock et sous réserve d'acceptation du dossier par LOCAUTO S.A.S. - RIAS NC : NC200001. Photo non contractuelle.



Intelligence artificielle : entre peurs et opportunités

(RÉ)INVENTER DES MÉTIERS, APPRENDRE DIFFÉREMMENT, ENSEIGNER AUTREMENT, AUTOMATISER DES TÂCHES (...) POUR GAGNER EN TEMPS, EN PRODUCTIVITÉ, EN PERFORMANCE. ET SI L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DEVENAIT NOTRE MEILLEURE AMIE OU, A CONTRARIO, NOTRE PIRE ENNEMIE ?

Par Nathalie Vermorel

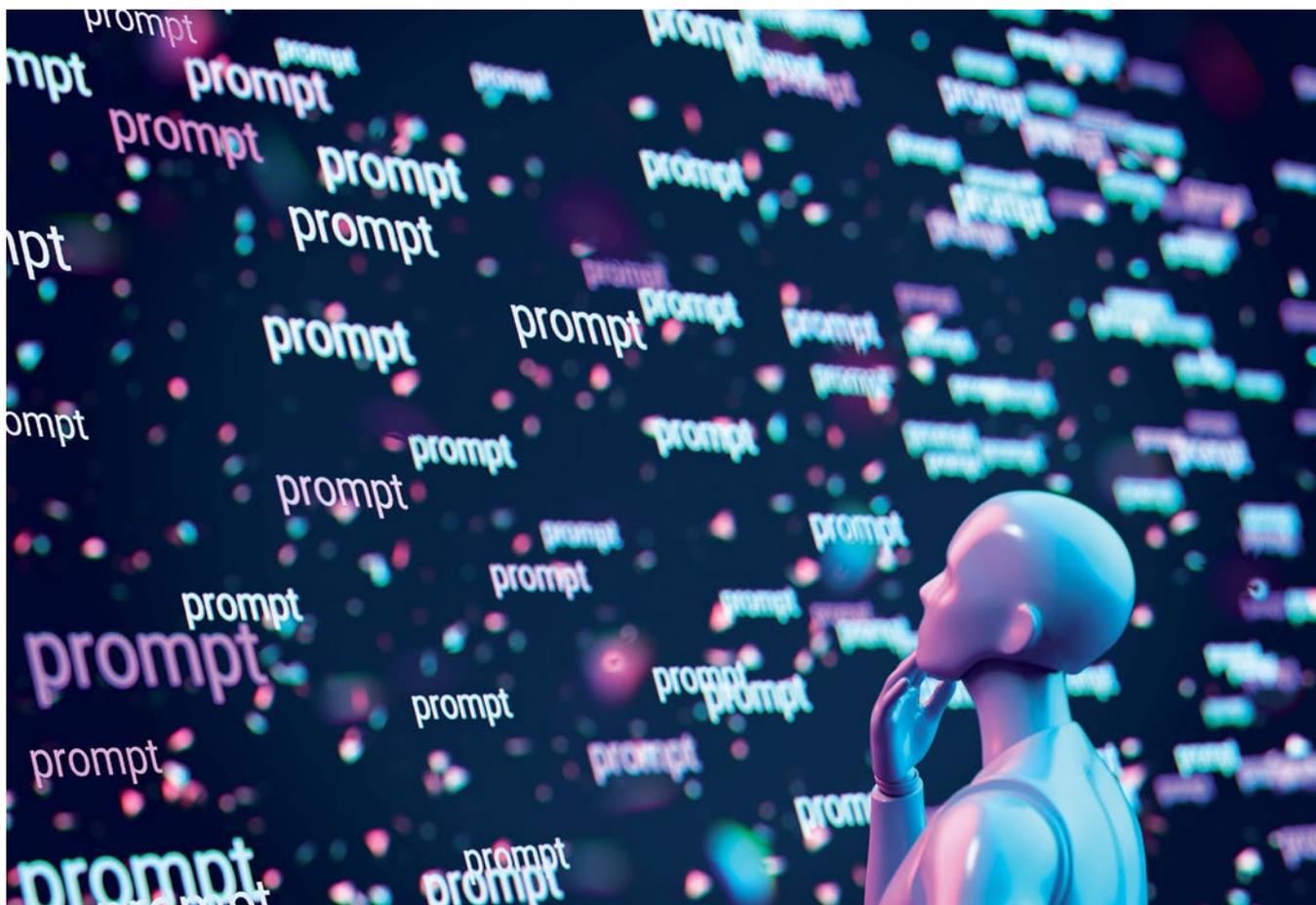
ISSUE DU DOMAINE SCIENTIFIQUE, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, C'EST-À-DIRE « TOUT OUTIL UTILISÉ PAR UNE MACHINE AFIN DE REPRODUIRE DES COMPORTEMENTS LIÉS AUX HUMAINS TELS QUE LE RAISONNEMENT, LA PLANIFICATION ET LA CRÉATIVITÉ » SELON LA DÉFINITION DU PARLEMENT EUROPÉEN, N'EST PAS NOUVELLE. ELLE A CONNU, AU FIL DES DÉCENNIES PRÉCÉDENTES, DE LONGUES PÉRIODES DE RECHERCHES, PONCTUÉES PAR DES MOMENTS DE SEUIL, DES PALIERS QUI ONT MARQUÉ L'ESPRIT COLLECTIF.

DE TOUT TEMPS, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A SUSCITÉ DES SENTIMENTS MITIGÉS, ENTRE PEURS ET ESPOIRS, PARCE QU'ELLE INTERROGE ET FASCINE. CEPENDANT, LA MISE SUR LE MARCHÉ, EN NOVEMBRE 2022, DU ROBOT CONVERSATIONNEL CHATGPT, ACCESSIBLE AU GRAND PUBLIC, A RELANCÉ LE DÉBAT, (É)CHAUFFÉ LES ESPRITS ET BOUSCULÉ LA DONNE. CAPABLE DE TRAITER DE FAÇON EXTRÊMEMENT RAPIDE UN NOMBRE DANTESQUE DE DONNÉES QUE LA COGNITION HUMAINE NE PEUT PAS FAIRE DANS LES MÊMES TEMPS, CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE POSE DES DÉFIS MAJEURS AU NIVEAU ÉTHIQUE, SOCIAL, ÉCONOMIQUE...

P.24 De quoi parle-t-on (vraiment) ?

P.28 Se former aux outils de l'IA pour booster ses performances

P.30 « L'enseignement supérieur se réinvente en permanence »



Intelligence artificielle : de quoi parle-t-on (vraiment) ?

ELLE EST DE TOUTES LES CONVERSATIONS, ALIMENTANT LES FANTASMES LES PLUS FOUS. DE TOUT TEMPS, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A SUSCITÉ DES SENTIMENTS MITIGÉS, PARFOIS EXTRÊMES, NAVIGUANT ENTRE PEURS ET ESPOIRS, PARCE QU'ELLE INTERROGE ET FASCINE.

.....

En réalité, chaque nouvelle technologie a toujours été accompagnée de son lot de craintes. « Que ce soit dans les médias, dans la littérature ou dans le cinéma (1), les croyances autour des relations homme-machine sont nombreuses et ont toujours libéré l'imagination avec toutes les idéologies qui en découlaient, qu'elles soient optimistes ou défaitistes », rappelle, en introduction, Akila Nedjar Guerre, responsable de la licence professionnelle Communication et Arts Numériques à l'université de la Nouvelle-Calédonie (lire en page 30). « C'est un fait. Certains individus sont plus réceptifs à l'adaptation que d'autres. C'était déjà pareil avec le développement de l'Internet puis l'avènement des smartphones sur le marché », corrobore pour sa part Mehdi Mahroug, fondateur et gérant de l'organisme

de formations digitales iLearn (voir en page 28). Soit. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Le Parlement européen définit l'intelligence artificielle comme « tout outil utilisé par une machine afin de reproduire des comportements liés aux humains tels que le raisonnement, la planification et la créativité ». « Par conséquent, nous sommes bien dans cette volonté de reproduire des comportements liés aux humains et cette nuance est importante. De fait, tout système mettant en œuvre des mécanismes proches de celui d'un raisonnement humain pourrait être qualifié d'intelligence artificielle, explique Éric Olivier de « La NumÉric Éthique ». Mais surtout, on va parler des intelligences artificielles. On ne peut pas la singulariser car les IA sont spécialisées. Elles sont de différents types, spécifiques à des usages et de différentes cultures. »

DES EFFETS DE PALIER

L'intelligence artificielle est un domaine scientifique qui est exploré depuis longtemps. Le sujet n'est pas nouveau. Ses prémices remontent à la Seconde Guerre mondiale avec le

« Les avancées sur l'IA ont été ponctuées par des effets de seuil. »

« L'IA peut être bénéfique si elle est utilisée de façon responsable et éthique. »

c'est le piège dans lequel on va avoir tendance à entrer sans trop réfléchir et sans garder la distance critique par rapport à cet outil », souligne Éric Olivier.

LES LIMITES DE L'IA

En effet, comme toute nouvelle technologie, les systèmes utilisant l'intelligence artificielle sont « encore sujets à des défaillances, à des attaques, ou peuvent avoir des impacts encore insoupçonnés sur les individus et sur la société. Tout comme l'humain, ils sont sujets à l'erreur, que celle-ci soit due à une défaillance ou à une discrimination intégrée dans l'outil (appelée un biais) », rappelle la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Celle-ci référence d'ailleurs les sources d'erreur selon plusieurs typologies.

En premier lieu, les erreurs liées à la conception du système. En cause :

- **Un manque de représentativité :** si certains cas réels n'ont pas été pris en compte dans les données d'entraînement de base des algorithmes, l'IA ne va pas pouvoir projeter de résultats dans ce mode prédictif qui s'appuie, par définition, sur des données historiques.
- **Une hypothèse trop approximative :** la donnée va être mal qualifiée. Par exemple, au lieu d'indiquer un prix, on va donner une fourchette de prix. L'IA ne sait pas quelle borne considérer pour que sa prédiction soit juste. L'erreur n'est pas due à un manque de données de base mais bien à un manque de la qualité et de la précision de ces données.

- **De mauvais critères retenus :** on va mal lui indiquer ce qu'on attend comme résultat. La CNIL relève également des erreurs liées aux conditions d'utilisation : une mauvaise qualité des données qui va donc modifier la performance du système ainsi que des défauts purement liés au matériel. De plus, rappelle l'organisme de contrôle, les systèmes d'IA ne sont pas à l'abri de défaillances classiques des systèmes informatiques (ex. : bug).

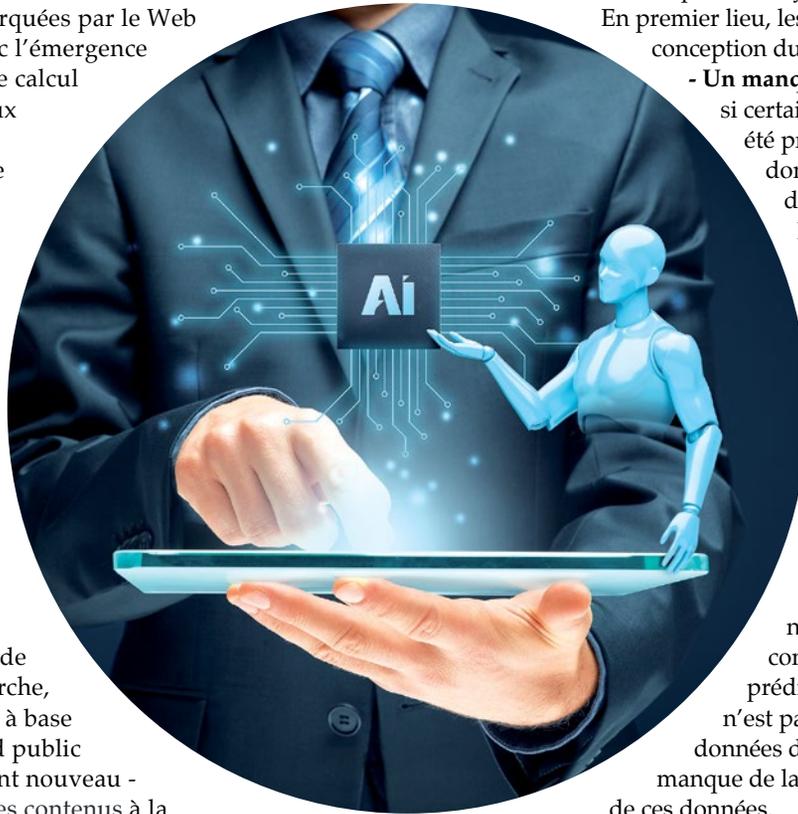
FAUT-IL EN AVOIR PEUR ?

Ces limites techniques permettent de mieux cerner les dérives et les dangers possibles de l'IA qui doit, de fait, être envisagée comme un outil potentiel. En effet, le point de questionnement n'est pas tant ce que peut faire l'outil

mathématicien et cryptologue britannique, Alan Turing, qui se posait déjà la question de savoir si une machine pourrait, un jour, reproduire le fonctionnement du cerveau. S'ensuivent de longues années de recherches, ponctuées par des effets de seuil, qui ont pour certains fait date. Et pour cause ! On se souvient du match historique du 11 juin 1997 qui opposa le légendaire champion d'échecs, Garry Kasparov, à une intelligence artificielle, « Deep Blue », qui l'a terrassé en dix-neuf coups à la 6^e partie du match ! Dix ans plus tard, c'est l'IA « AlphaGo » qui bat pour la deuxième fois Ke Jie, le numéro un mondial de go, lors d'un tournoi en Chine. « Les victoires de la machine au jeu de go ont marqué les esprits, car c'est le jeu le plus compliqué que l'homme est capable de conceptualiser », déclarait à l'époque Yves Demazeau, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'intelligence artificielle, à l'AFP.

L'ACCESSIBILITÉ AU GRAND PUBLIC

Les années 2000 sont marquées par le Web 2.0 et le « big data », avec l'émergence de nouvelles capacités de calcul qui donnent la faculté aux intelligences artificielles d'explorer des masses de données sans précédent. Plus récemment, c'est un homme qui a (é)chauffé tous les esprits, propulsant l'IA sur le devant de la scène médiatique. Pur produit de la Silicon Valley, Sam Altman, co-fondateur de la startup OpenAI, est à l'origine d'un (re)bond technologique avec la mise en test sur le marché, en novembre 2022, de ChatGPT. Fruit de longues années de recherche, ce robot conversationnel à base d'IA, accessible au grand public - fait notable et totalement nouveau - est capable de générer des contenus à la demande, en réponse à des questions ou à des commandes écrites, en quelques secondes. Sa prouesse ? Être en mesure de traiter de façon extrêmement rapide un nombre extraordinaire de données que la cognition humaine ne peut pas faire dans les mêmes temps. Qualifiée de « révolutionnaire », ChatGPT a fait grand bruit à sa sortie : 100 millions personnes sur la planète l'ont déjà testé, c'est dire ! « Avec ChatGPT, on est passé à un discours grand public du fait que son utilisation a été rendue accessible volontairement et... ça change toute la donne. Cependant, on parle ici d'une intelligence artificielle générative, c'est-à-dire qu'elle va générer des contenus à partir de prompts, des consignes qu'on va entrer. C'est donc une forme d'IA qui va simuler un raisonnement adapté aux informations données. Et





et/ou ce qu'on peut faire avec, mais comment on va l'utiliser et sous quelles conditions. En cela, l'IA présente des similitudes avec Internet et les réseaux sociaux qui, selon leur utilisation, ne produiront pas les mêmes effets. Très utiles pour promouvoir un mouvement d'ordre éthique par exemple, ils peuvent, dans le cas contraire, être source de harcèlement ou encore d'usage abusif de données personnelles. Par conséquent, suivant les consignes et les informations de base qu'on va donner à une IA, on obtiendra des résultats discordants. En somme, elle peut être bénéfique si elle est utilisée de façon responsable et éthique. « *L'un de ses grands bienfaits tient à sa capacité de penser différemment et indépendamment de nos bagages culturels. Elle pourra possiblement livrer des propositions très différentes de ce qu'on aurait pu imaginer. Typiquement, c'est comme mettre un sujet littéraire entre les mains de scientifiques et vice versa, ce qui peut être un réel atout pour permettre de considérer l'approche de certains enjeux d'une autre façon (prédiction de maladies, par exemple) ou la construction de nouveaux modèles, de nouvelles théories* », ajoute Éric Olivier.

VERS UN AMOINDRISSEMENT DE NOTRE CAPACITÉ DE RÉFLEXION ET DE DÉCISION ?

L'un des principaux enjeux de l'IA va donc être d'apprendre à travailler avec afin d'accompagner cette transformation profonde du monde du travail qui se dessine. Avec, en toile de fond, un impact sociétal global. En effet, l'un des risques est que l'IA participe à l'accroissement des inégalités sociales si seules certaines personnes ont accès à ses usages tandis que d'autres en sont exclues, confortant ainsi la fracture numérique. Mais pas seulement. Dans une recherche effrénée

« Accompagner cette transformation profonde du monde du travail qui se dessine. »

du confort, toutes les évolutions ont souvent eu tendance à amoindrir la difficulté des tâches pour l'humain, c'est-à-dire à augmenter son confort tout en réduisant sa maîtrise directe et immédiate des choses. Va-t-on vers un amoindrissement de notre capacité de réflexion et de décision ? La question se pose, notamment avec ChatGPT.

DES IMPACTS SUR LES MÉTIERS

D'autres impacts, notamment sur les emplois, apparaissent d'ores et déjà plus visiblement que d'autres. Tout métier qui va s'appuyer sur la donnée, sur l'information ou même sur des cadres (juridiques, par exemple) pourra être touché et être amené à se transformer. Voilà qui change la donne. Nous ne sommes pas sur une automatisation ou une informatisation qui découle du fordisme et du taylorisme où, à l'époque, l'usure du travail physique humain a été supprimée et remplacée par des machines. Là, on revient sur une question fondamentale : est-ce qu'une machine est capable de reproduire des comportements liés aux humains tels que le raisonnement ? Toujours est-il que là où les détracteurs de l'IA y voient une mise en péril de millions d'emplois dans les décennies à venir, d'autres y pressentent un signal positif. Parce que la robotisation n'équivaut pas systématiquement à la disparition d'emplois. Et les nouvelles technologies participent très souvent à faire évoluer et émerger de nouveaux métiers, de nouveaux processus.

(1) Sorti en 2014, le film Her du cinéaste Spike Jonze s'intéresse aux sentiments amoureux à travers l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une IA, Samantha. Si les histoires entre IA et êtres humains ne sont pas nouvelles sur le grand écran, Her a ouvert une brèche : Samantha est une simple voix émise par un ordinateur.

Ce qu'ils en pensent

« L'IA doit être utilisée comme un outil, un support pour nous améliorer tout en facilitant notre quotidien. Si elle nous fait gagner du temps dans le cadre scolaire ou professionnel, pourquoi pas ? Ce temps libéré peut nous permettre de nous concentrer sur d'autres missions et être plus productif. »

Julie, 19 ans

« Ce n'est pas un sujet nouveau. L'IA fait partie de notre quotidien depuis des années et dans de nombreux domaines, sans même que nous en ayons conscience. L'arrivée de ChatGPT, qui nous permet d'échanger avec des questions/réponses, interroge. C'est excitant et effrayant en même temps. »

Pablo, 34 ans

« L'atout majeur de ChatGPT, c'est sa vitesse et le cerveau humain n'arrivera jamais à rivaliser avec ça. »

Thérèse, 24 ans

« ChatGPT peut faire peur car il nourrit de gros fantasmes. Ce qui est intéressant, c'est de voir toutes les choses qu'on va pouvoir lui demander de faire. Nous n'en sommes qu'aux débuts. De toute façon, nous ne pourrons pas aller contre, alors autant apprendre à cohabiter avec, à l'utiliser pour voir les bénéfices que nous pourrons en tirer. »

Fred, 32 ans

« Il faut mettre des limites. L'IA peut être intéressante pour certains secteurs. Je pense à la recherche, au monde médical par exemple. Mais il faut rester vigilants et poser des garde-fous. Sur certains points, une IA ne pourra, je pense, jamais remplacer l'humain qui devra toujours avoir un regard sur les informations données. »

Caroline, 39 ans

« L'IA ne sait pas s'arrêter. Le risque c'est qu'elle apprenne à se débrouiller toute seule et à un moment donné, l'homme risque d'être une barrière pour elle. »

Jonas, 15 ans

« Le risque, c'est la course à la désinformation, au même titre que les réseaux sociaux. On vit une époque où les gens, les jeunes notamment, croient facilement toutes les intox qui défilent sur leurs murs (...). On risque d'aller vers un appauvrissement si les machines se mettent à réfléchir à notre place. On peut aussi se demander si ça ne va pas entraîner la suppression d'emplois et la disparition de certains métiers. »

Lison, 62 ans

« Je pense qu'il faut l'utiliser dans des travaux précis. Sur un sujet donné, l'IA peut nous amener sur des pistes de réflexion auxquelles nous n'aurions peut-être pas pensé. »

Romain, 42 ans





Se former aux outils de l'IA pour booster ses performances

AUTOMATISER CERTAINES TÂCHES POUR GAGNER DU TEMPS, ÊTRE PLUS PRODUCTIF, PLUS PERFORMANT, PLUS COMPÉTITIF, PLUS CONCURRENTIEL. ET SI C'ÉTAIT DÉSORMAIS POSSIBLE GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET L'ÉMERGENCE DE CHATGPT ET DE SON INTERFACE « USER FRIENDLY », QUI OUVRE LE CHAMP DE TOUS LES POSSIBLES ?

.....

Réinventer son métier et prendre une longueur d'avance en se simplifiant des tâches du quotidien, pour certaines procédurales et répétitives. Le concept a de quoi séduire. Et la question se pose d'ores et déjà : grâce à sa facilité d'utilisation, ChatGPT est-il amené à devenir l'incontournable allié des professionnels, qu'ils soient chefs d'entreprise, salariés ou encore travailleurs indépendants ? Assurément, répond Mehdi Mahroug, fondateur et gérant de l'organisme de formations digitales iLearn. « Mais encore faut-il comprendre ses mécanismes pour en soupçonner le potentiel. Si l'on veut en tirer profit, il faut l'utiliser à bon escient. Et cela passe en premier lieu par sa démystification. » Et ce dernier de rappeler que l'intelligence artificielle est « un ensemble d'algorithmes mis en œuvre de façon à être capables de simuler l'intelligence humaine, d'évaluer tout seul une situation initiale, ce qu'on appelle un "input", ou une information qu'on veut donner à une entrée, et qui va produire derrière une sortie, c'est-à-dire une réponse.

« Vers une évolution plutôt positive des métiers ? »

Ces algorithmes sont conçus pour réaliser une tâche précise et ils ne vont pas au-delà. S'agissant de l'outil conversationnel ChatGPT, ce n'est pas parce qu'il répond au langage humain qu'il est capable de penser ! Il n'a pas conscience de ce qu'on lui dit. Il est juste entraîné pour générer une réponse à une question posée. »

LE PROPRE DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ?

Entre peurs et opportunités, ChatGPT fait débat. Là où certains y voient déjà la suppression de plusieurs millions d'emplois, d'autres, en revanche, pressentent une évolution plutôt positive des métiers. Mais, n'est-ce pas le propre de toutes les innovations technologiques ? « C'est un fait, certains individus sont plus réceptifs à l'adaptation que d'autres. C'était pareil avec l'arrivée des smartphones sur le marché. D'un côté, il y avait les innovateurs, les "early adopters" dotés d'une appétence pour les nouvelles technologies et, de l'autre, les réfractaires qui, par définition, opposaient une résistance. Pourtant, l'utilisation des smartphones et d'Internet est banalisée auprès du plus grand nombre aujourd'hui », souligne Mehdi Mahroug. La théorie de la diffusion de l'innovation développée par le sociologue et statisticien américain Everett Rogers dans son livre *Diffusion of Innovations*, dont la première édition date de 1962, illustre ce processus qui repose sur la courbe d'adoption de l'innovation. Soit une grille de lecture qui « catégorise les consommateurs en différents profils selon leur intérêt et leur rapidité à adopter (ou pas) une innovation, le challenge étant d'arriver à passer d'une diffusion confidentielle à une diffusion de masse ».

TRAVAILLER AUTREMENT

Permettre aux professionnels d'utiliser ces outils technologiques dans le cadre de leurs métiers pour simplifier leurs tâches

et prendre des décisions plus rapidement et plus efficacement, c'est tout l'objet de la formation que Mehdi Mahroug dispense sur une journée. Son public ? Des salariés* (bureautique, tourisme...), des indépendants et des chefs d'entreprise, dont beaucoup sont amenés à devoir tout accomplir (comptabilité, gestion, planning, communication, marketing...) sans avoir forcément les compétences requises. Simplification des tâches administratives, devis, factures, rédaction de courriers, d'un cahier des charges, d'un contrat, campagne de communication, réponse à un appel d'offres, post sur LinkedIn, automatisation des mails... le champ des possibles est très vaste. À la clé pour les utilisateurs ? Un gain de temps, de productivité, de créativité, de qualité rédactionnelle, de stratégie (...). Et bien plus encore. « Généralement, c'est la perspective d'un enrichissement, d'un avantage concurrentiel qui motive les participants. Ils sentent qu'ils ont une possibilité de transformer leur façon de procéder, de travailler, d'augmenter leur productivité. De se simplifier la vie, tout simplement. »



« Ce n'est pas parce que ChatGPT répond au langage humain qu'il est capable de penser ! »

pour générer des réponses et une continuité dans le texte, c'est-à-dire qu'il est limité dans les questions qu'on peut lui poser, insiste Mehdi Mahroug. Si on veut des réponses sûres et vérifiées, il est limité. Il faut en être conscient quand on l'utilise. Certaines tâches, à l'image d'une réponse à un appel d'offres par exemple, vont donc nécessiter l'appui d'un regard humain derrière pour obtenir un résultat qui soit propre et précis. Mais le temps gagné à l'arrivée et la qualité obtenue sont considérables. Imaginez-vous faire en quelques minutes une tâche qui vous prenait plusieurs heures auparavant ? » La précédente session organisée fin mai a réuni une douzaine de travailleurs indépendants qui avaient, en amont de la formation, contextualisé leurs attentes et les tâches à automatiser via un questionnaire individuel. Selon le formateur, les résultats sont probants : 95 % des tâches évoquées sont désormais réalisables avec ce qu'ils ont appris.

* Pour les salariés, la formation est 100 % éligible à une prise en charge par le FIAF.

SAVOIR POSER LES BONNES QUESTIONS

Soit. Sauf que cet enseignement passe par la maîtrise des outils. Et c'est là un enjeu majeur. En clair, il faut déjà être capable de comprendre la façon dont ChatGPT va hacher le langage humain puis s'appropriier les règles du « prompting » pour apprendre à poser des questions efficaces dans le but d'obtenir les meilleurs résultats. Car ses limites sont inévitables. « Le fait qu'il baratine, par exemple, c'est une limite. ChatGPT a été fabriqué

▼ BON À SAVOIR

L'inscription sur l'outil ChatGPT nécessite d'entrer un numéro de téléphone. Si celui-ci est identifié comme étant non valide, ce qui a été le cas pour de nombreux utilisateurs calédoniens, il suffit d'ajouter trois zéros devant son numéro.

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ EN ACCEPTANT AMERICAN EXPRESS.

Assurément, ouvrir vos portes à nos titulaires de Cartes, c'est élargir votre clientèle.

DITES OUI À AMEX

OFINA | **AM EX** **DON'T do business WITHOUT IT™**

American Express® est une marque déposée par American Express Company. OFINA est titulaire de la licence American Express.*Ne faites pas d'affaires sans.



▲ AKILA NEDJAR-GUERRE EST MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MEMBRE DU LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET RESPONSABLE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE COMMUNICATION ET ARTS NUMÉRIQUES DU DÉPARTEMENT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET.

« L'enseignement supérieur se réinvente en permanence »

CAPABLE DE RÉPONDRE TRÈS VITE À DES QUESTIONS EN PRODUISANT DES RÉPONSES ISSUES D'UN TRAITEMENT ALGORITHMIQUE DE DONNÉES ACCESSIBLES SUR INTERNET, LE ROBOT CONVERSATIONNEL CHATGPT POSE BIEN DES DÉFIS, Y COMPRIS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. UN DUO (IM)POSSIBLE ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AVEC AKILA NEDJAR-GUERRE, RESPONSABLE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE COMMUNICATION ET ARTS NUMÉRIQUES À L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

La question de l'intelligence artificielle, notamment le chatbot ChatGPT, a-t-elle déjà été soulevée au sein de l'université ?

Pour l'instant, la question n'a pas été soulevée. Il faut dire que l'application ChatGPT est récente (elle date de

novembre 2022). En Métropole, le débat sur les impacts de l'intelligence artificielle (IA), notamment ChatGPT, sur les enseignements supérieurs ne fait qu'émerger. C'est donc logique que l'UNC n'ait pas encore pris les devants. Cependant, je pense que nous serons très vite amenés à en discuter afin d'échanger sur nos pratiques mais surtout sur la manière dont nous pourrions l'intégrer dans l'enseignement.

Doit-on s'inquiéter ou au contraire se réjouir des avancées de cette révolution technologique ?

Chaque technologie, apparentée comme nouvelle, a toujours suscité des craintes, des peurs. Que ce soient dans les médias, la littérature ou encore le cinéma, les croyances autour des relations homme-machine sont nombreuses et ont toujours libéré l'imagination avec toutes les idéologies qui en découlaient, qu'elles soient optimistes ou défaitistes. Toutes ces craintes sont aussi accentuées par les

« Chaque technologie, apparentée comme nouvelle, a toujours suscité des craintes, des peurs. »

enjeux économiques des grandes entreprises (Microsoft, Google, etc.) qui sont en compétition sur ces outils, où c'est finalement le plus rapide qui l'emportera. À l'université, notre rôle, en tant qu'enseignants ou chercheurs, est de prendre de la distance en nous positionnant d'un point de vue objectif, particulièrement sur les apports mais également sur les limites de ces technologies.

En quoi ChatGPT peut-il bousculer les méthodes des enseignants et l'apprentissage des étudiants ?

Bousculer est un grand terme dans le sens où une partie des évaluations se fait toujours sur table avec un travail demandé sur un temps donné, sans outil, sans matériel. En revanche, cela pourrait effectivement causer un problème pour ce qui concerne le travail d'analyses et de réflexions mené à la maison. J'ai été moi-même confrontée tout récemment à des travaux d'étudiants qui devaient produire une analyse à partir d'une problématique donnée et qui ont utilisé ChatGPT pour la faire entièrement. J'ai revu leur travail pour un rendu plus personnel. Pour l'instant, nous devons être vigilants sur la nature des travaux rendus par les étudiants et à leur investissement personnel dans la réflexion qu'on leur demande. En tant qu'enseignants, nous sommes là pour cadrer leurs usages et les former.

Justement, quelles solutions préconiser, selon vous ?

Il faudrait que les enseignants soient formés à l'intelligence artificielle afin de pouvoir la prendre en compte dans leurs enseignements. À mon sens, il faut la considérer comme une ressource supplémentaire et non pas comme

« Le risque de creuser la fracture numérique, notamment sur le territoire, fait partie des grands enjeux. »



une solution à l'apprentissage des étudiants. Le problème actuel, c'est que ChatGPT n'est pas encore opérationnel compte tenu de ses nombreuses défaillances (ce qu'on nomme les « hallucinations »). Pour rappel, ce chatbot a été lancé sur le marché alors qu'il n'avait pas été suffisamment testé. Du coup, cela a altéré le débat sur les prévisions futures (...). Toutefois, cela amène aussi l'enseignant >>

VOS CARTES BANCAIRES PASSENT AU VERT !

Depuis décembre 2022, toutes nos cartes sont respectueuses de l'environnement et confectionnées à 75 % avec du plastique issu du nettoyage des océans et des littoraux.

À la BNC, nous sommes engagés dans le développement durable et savons que ce sont les gouttes d'eau qui font les océans.





Banque de Nouvelle Calédonie
BANQUE & ASSURANCE

www.bnc.nc

in f Banque de Nouvelle Calédonie



LA BNC S'ENGAGE
AU QUOTIDIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<< à revoir les formes d'évaluation qui ne seraient pas / plus fondées sur la maîtrise des connaissances mais plutôt sur la réflexion lorsque le travail demandé est fait à la maison. Il faut toujours garder les évaluations sur table qui permettent de s'assurer que l'étudiant apporte un travail personnel et de réflexion en lien avec ce qui a été étudié dans les enseignements.

Est-ce une opportunité pour l'enseignement de se réinventer ?

L'enseignement supérieur se réinvente en permanence et représente les lieux des avancées de la recherche et de la réflexion au sens large. L'université n'a jamais renoncé à innover sur le plan des méthodes pédagogiques et des outils utilisés. À titre d'exemple, moi-même enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, et mes collègues du département métiers du multimédia et de l'Internet, n'avons eu de cesse de renouveler nos enseignements qui portaient sur les pratiques et les usages des technologies numériques, celles-ci évoluant depuis presque une trentaine d'années. Avec l'avènement de ces nouvelles applications, on passe, selon moi, à un niveau supérieur par rapport à la capacité de cette intelligence, mais néanmoins, elle n'est pas considérée comme disruptive par rapport à ce qui existait auparavant.

C'est-à-dire ?

Il ne faut pas perdre de vue que ce que nous souhaitons en tant que pédagogue, c'est de développer chez les étudiants leurs capacités à chercher et à critiquer, à se poser les bonnes questions, à savoir trier une information, la hiérarchiser, lui donner sens pour apporter une nouvelle vision personnelle du monde. Le moteur de réponses et de questions toutes faites ne correspond bien évidemment pas à des priorités éducatives.

Quels sont les grands enjeux de l'IA pour l'enseignement supérieur et la recherche notamment ?

Pour le moment, ils sont essentiellement d'ordre éthique. Il y a des enjeux liés au dispositif lui-même, à la technologie de ChatGPT, c'est-à-dire sur la nature de ces données en termes de droits d'auteurs, de droits aux images mais aussi

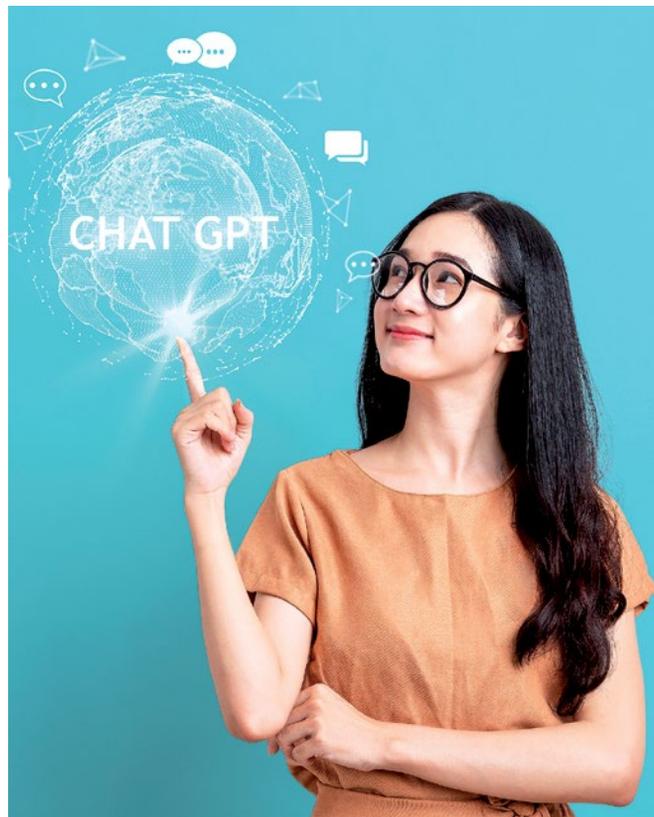
aux biais (discriminations) qu'elle pourrait reproduire ou amplifier (liés au genre, aux origines, au handicap...) et juridiques. Il y a aussi des enjeux liés aux usages par les enseignants, les chercheurs et leurs étudiants. ChatGPT pose la problématique du « sourcing » des informations recensées et de leur véracité, du plagiat et donc de l'honnêteté intellectuelle. Par nos métiers, ce sont des valeurs que nous devons donner à nos étudiants. Cela soulève donc des problématiques liées à nos objectifs pédagogiques : veut-on vraiment des étudiants qui risquent de s'appuyer principalement sur des réponses déjà toutes faites ? C'est cette vision du monde de l'étudiant, du futur citoyen qui nous interpelle.

Le risque d'aggraver la fracture numérique fait-il aussi partie de ces grands enjeux ?

Absolument. D'autant plus sur un territoire comme la Nouvelle-Calédonie où des différences d'équipement et de connexion Internet ne sont pas négligeables selon les lieux géographiques, les niveaux sociaux et économiques des individus. Les différences vont se creuser (...). En revanche, si l'IA, notamment ChatGPT, tend à évoluer vers une meilleure capacité en termes de recherche d'informations et de transparence, elle peut nous donner, en tant que chercheur ou enseignant, la possibilité de gérer une quantité de données importante sous des délais très courts, de réfléchir à de nouveaux modèles, à de nouvelles théories à partir du recensement des données, ou d'automatiser les tâches. Là, il est un peu trop tôt pour se projeter.

De fait, quelle crédibilité accorder à l'avenir aux travaux des étudiants réalisés à la maison ?

Tout dépend du travail demandé et de la manière dont cette application est utilisée. Si ChatGPT est utilisée à la place de l'étudiant pour répondre entièrement aux questions d'un devoir, cela peut être considéré comme du plagiat, puisque le travail a été fait par quelqu'un d'autre, à savoir une machine. En revanche, si c'est pour accompagner ou aider sur un point en particulier, le champ des possibles est large. Toutefois, il serait souhaitable pour l'étudiant de citer son utilisation de la même manière qu'on cite une source.



« Le moteur de réponses et de questions toutes faites ne correspond pas à des priorités éducatives. »

UNE FORMATION UN DIPLÔME UN MÉTIER



Le Bachelor Universitaire de Technologie, le nouveau diplôme des IUT.

L'Institut universitaire de technologie :

- ▶ BUT MMI - Métiers du multimédia et de l'internet (bac +3)
- ▶ BUT GEA - Gestion des entreprises et des administrations (bac +3)
- ▶ Licences professionnelles (bac +3)

**formations sélectives à capacité d'accueil limitée.*

Pour plus d'informations rendez-vous sur iut.unc.nc



Éduquer l'esprit critique contre les infox

LE TSUNAMI DE FAUSSES INFORMATIONS SEMBLE CHAQUE JOUR PLUS MENAÇANT. LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST ELLE AUSSI LARGEMENT INFLUENCÉE PAR CETTE PROBLÉMATIQUE. CERTAINES PERSONNES SE SONT ORGANISÉES POUR TENTER DE LUTTER CONTRE CETTE DÉSINFORMATION. D'AUTANT QU'AVEC L'AVÈNEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, LE REGARD CRITIQUE DES INTERNAUTES DOIT SE FAIRE ENCORE PLUS ACÉRÉ POUR DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX.

Par Aurélia Dumté

« IL Y A UN AVANT ET UN APRÈS COVID », CONSTATENT LES ACTEURS CALÉDONIENS DE LA LUTTE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS. POURTANT, LA RUMEUR ÉTAIT PRÉSENTE AVANT, AVANT MÊME INTERNET. MAINTENANT, ELLE PORTE LE NOM D'INFOX, DE FAKE NEWS, DE DÉSINFORMATION. ET LE VECTEUR N'EST PLUS LE BOUCHE

À OREILLE, MAIS INTERNET ET SES RÉSEAUX SOCIAUX. SA VIRALITÉ EST DORÉNAVANT EXPONENTIELLE.

.....
La Nouvelle-Calédonie est elle aussi victime de ces mensonges circulant à vive allure sur la toile et donnant à tout un chacun l'obligation de faire preuve d'une vigilance accrue.

D'autant que la pluralité médiatique locale a été durement touchée par la perte du seul quotidien du Caillou en mars dernier. Pendant ce temps, sur Facebook, certains propagent des infox 100 % locales qui trouvent leur public. Mais comment différencier une information juste, vérifiée, d'une info tronquée ou carrément inventée ? Pour Jérémie Anso, du blog « Dur à avaler », Damien Ligeard, modérateur

« IL FAUT DONNER LES CLEFS, SEMER UNE PETITE GRAINE, PROVOQUER UNE PETITE ÉTINCELLE. »

de la page Facebook « Non aux infox en NC ! », ou encore Éric Olivier, de « La NumÉric Éthique », cela passe par « l'éducation aux médias ». « Lors de la crise Covid, il y a eu deux virus, le coronavirus, et les infox, souligne Damien Ligeard. Les infox, infectent leurs hôtes en profondeur, se lient à leur égo, et il devient extrêmement complexe d'éradiquer ce virus. »

SEMER UNE GRAINE

Damien Ligeard et des sceptiques et amateurs de zététique ont commencé avant la crise Covid à se pencher sur les théories du complot et à apprendre à « débunker » des fausses informations : à démêler le vrai du faux, à expliquer comment vérifier une information. Avec l'arrivée de la pandémie, ils ont créé la page Facebook « Non aux infox en NC ! ». La page compte plus de 3 200 membres et s'intéresse à toute forme de fake news : liées au milieu médical, des vaccins en passant par les médecines alternatives, mais également aux hoax ou aux théories de formation et vulgarisateur sur son blog « Dur à avaler », a commencé en 2012 en réalisant des enquêtes sur l'alimentation. Puis il s'est intéressé aux médecines alternatives. La méthode scientifique est leur base. Mais Jérémy Anso le concède, « on ne lutte pas contre les fake news en faisant ce que je fais. C'est paradoxal. On va rallier les convaincus et énerver les non-convaincus. Mais parfois, il suffit d'un petit élément pour déplacer le curseur. » Sur Internet, débunker des fausses informations est nécessaire. Mais face à une personne relayant une fake news, mieux vaut prendre des pincettes. « Il faut donner les clefs, semer une petite graine, provoquer une petite étincelle, glisse Jérémy Anso. Souvent les gens me disent : "tu n'arriveras pas



à me convaincre". Mais ce n'est pas ce que je recherche. Le but est de bouger le curseur, de passer de 95 % de certitude à 85 %. Il faut apprendre à mettre de la mesure, se remettre en question. Mais la zone grise est difficile, pour de nombreuses personnes, c'est souvent noir ou blanc. » Damien Ligeard conseille : « si l'information qu'on voit est trop énorme, prenons du recul, vérifions l'information ». Selon Virginie Grizon, journaliste : « l'esprit critique, c'est savoir garder une distance par rapport à ce que l'on dit, à ce que l'on entend ».

UN TRAVAIL DE FOND

Mais pour prendre du recul, vérifier des informations, encore faut-il avoir été éduqué à cet esprit critique. Pour Éric Olivier, « l'éducation aux médias est un travail de fond dont tout citoyen devrait bénéficier ». Virginie Grizon se lance dans ce chantier immense. « J'ai eu le déclic avec la disparition des Nouvelles. J'avais déjà fait le constat qu'il y a une méconnaissance du métier de journaliste. » Pour Virginie Grizon, également ancienne professeure,

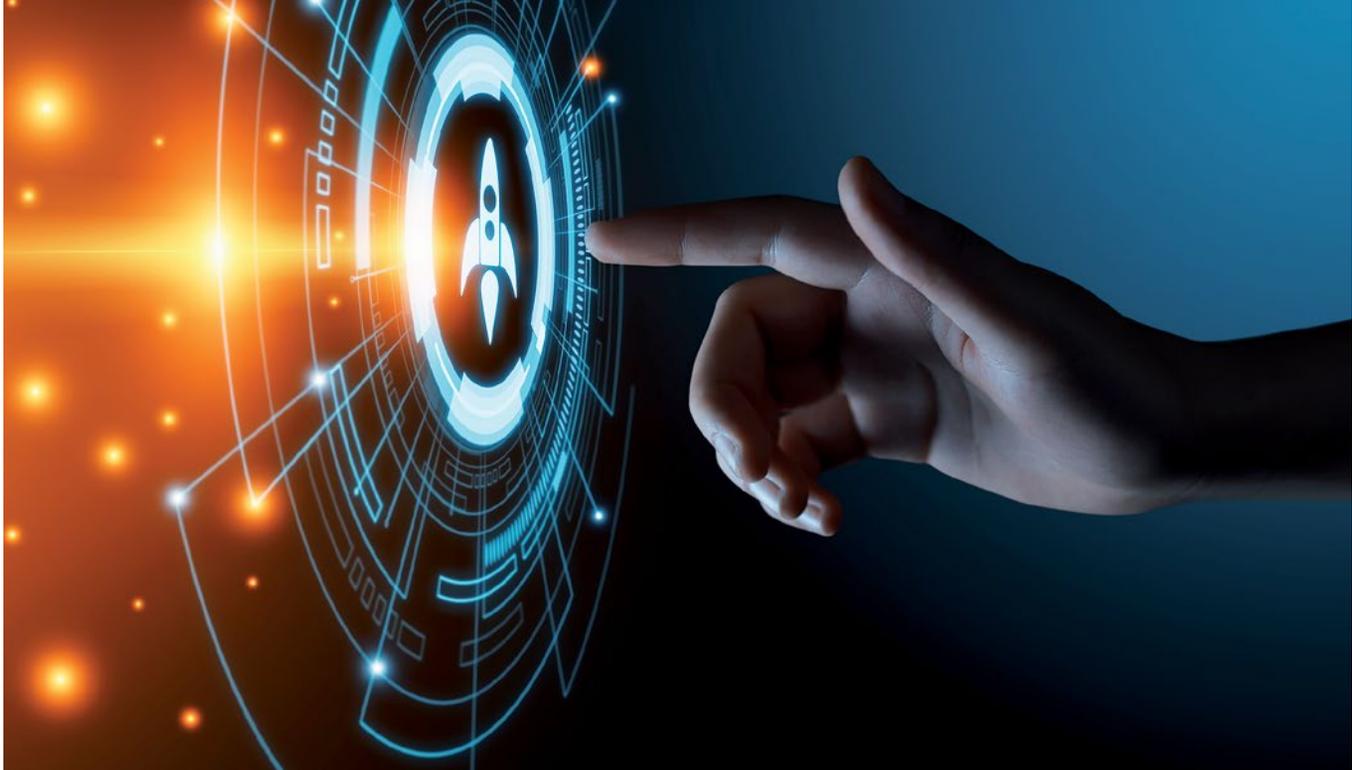
l'important c'est de « faire la différence entre une information et une affirmation. C'est de comprendre que les journalistes sont des êtres humains avec leurs propres croyances, leurs propres problématiques. Se poser la question de ce qu'est l'objectivité. Mais aussi comment vérifier l'information, etc. » C'est également l'occasion de se demander quel est le rôle du journaliste. Doit-il démêler une fake news, ou est-ce donner une plateforme, du crédit à cette fake news que d'en parler ?

DEMAIN, L'IA

Après plus de deux siècles de toute puissance médiatique, Internet et les réseaux sociaux sont arrivés si vite que le monde journalistique n'a pas eu le temps de se remettre en question, et que l'éducation à l'esprit critique n'a pas eu le temps d'être faite. Les lignes bougent, mais peut-être pas assez rapidement. D'autant que de nouveaux outils débarquent sur la toile. Avec les applications d'intelligence artificielle comme ChatGPT, celles permettant d'imiter des voix, d'autres d'animer des visages ou d'autres encore de créer des images de toutes pièces, la vigilance face aux données que l'on percevra d'Internet devra être redoublée. « Nous sommes soumis à des images, des informations qui nous paraissent pertinentes. Il faudra être un expert pour détecter le travail d'une IA. À l'inverse, les intelligences artificielles peuvent devenir des outils pour lutter contre les fake news. Demain, d'autres réseaux sociaux vont émerger. Le succès peut aller très vite, la poudre peut se répandre très vite », prévient Éric Olivier. « Il faut redorer l'image de la médecine et des médias, estime Damien Ligeard de « Non aux infox en NC ! ». Car à la prochaine crise où l'on aura besoin des journalistes et de la science, cela risque de poser un problème. »

▼ À NOTER

Les professeurs désireux de faire de l'éducation aux médias dans leurs classes peuvent s'appuyer sur l'organisme CLEMI. www.cleml.fr



Financement participatif : un levier pour développer l'économie locale ?

PERMETTRE AUX CALÉDONIENS DE FINANCER DIRECTEMENT LEUR PROPRE ÉCONOMIE EN SOUSCRIVANT DES ACTIONS OU DES OBLIGATIONS D'ENTREPRISE VIA LE FINANCEMENT PARTICIPATIF EST POSSIBLE GRÂCE À LA PLATEFORME 100 % DIGITALE, INVEST IN PACIFIC, QUI MET EN RELATION DES INVESTISSEURS ET DES PORTEURS DE PROJETS LOCAUX.

LE FINANCEMENT OU L'INVESTISSEMENT PARTICIPATIF CONSISTE À METTRE EN RELATION DES PROJETS AVEC DES INVESTISSEURS POUR LES TRANSFORMER EN PRODUITS FINANCIERS, VIA UNE PLATEFORME INTERNET AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF), GARANTISSANT LA RÉGULARITÉ DE L'ACTIVITÉ (*LIRE ENCADRÉ*).

.....
Indispensable, cet agrément l'autorise à proposer aux personnes physiques

et morales la souscription de titres financiers émis par une société non cotée. Le financement participatif offre ainsi la possibilité aux investisseurs privés de prendre une participation dans le capital ou de prêter des fonds à des sociétés ou à des startups identifiées pour leur potentiel de croissance. Ces entreprises ont très souvent besoin de capitaux pour se développer mais le

financement par la dette bancaire ne suffit pas toujours.

UN TICKET D'ENTRÉE À 100 000 FRANCS

Basée en Polynésie française depuis trois ans, la plateforme d'investissement participatif « Invest in Pacific » a ouvert un bureau en Nouvelle-Calédonie en novembre 2022. Le but :

« S'APPROPRIER UN PETIT BOUT DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET Y PARTICIPER À LA HAUTEUR DE SES MOYENS. »

offrir aux épargnants calédoniens une opportunité de s'approprier un petit bout de l'économie locale et d'y participer à la hauteur de leurs moyens avec un ticket d'entrée de l'ordre de 100 000 francs. Une façon pour les épargnants de soutenir financièrement et stratégiquement des sociétés locales dans leur développement, dans un cadre juridique et réglementaire.

« Nous constatons que tous les territoires ultramarins ont les mêmes problématiques : un secteur bancaire atrophie, limité à un nombre d'acteurs restreints, et des entrepreneurs qui ne trouvent pas forcément des réponses à leurs problématiques de financement dans un tissu économique entrepreneurial qui s'est développé avec

assez peu de fonds propres », souligne Philippe Richard, directeur associé de la plateforme IIP.

RELOCALISER 10 % DE L'ÉPARGNE SUR LE TERRITOIRE

Autre constat, nos économies ne génèrent pas suffisamment de valeur. Entre dix et quinze milliards de francs s'échappent tous les ans du territoire. Le montant de l'épargne des Calédoniens, logée dans des produits financiers (assurance vie, SCPI...) en dehors de la Nouvelle-Calédonie, est estimé entre 300 et 350 milliards de francs. « Notre idée est très simple : peut-on faire en sorte de relocaliser une partie de cette épargne pour qu'elle bénéficie à l'économie calédonienne ? »

« ON PARLE ICI DE PARTAGE ET DE RÉPARTITION DES RICHESSES, D'AUTONOMIE FINANCIÈRE. »

L'objectif affiché est de relocaliser 10 % de cette épargne sur le Caillou. « Ça veut dire lever entre 1 et 1,5 milliard tous les ans dans des projets pour les réinjecter dans l'économie calédonienne (lire encadré). Cela va bénéficier aux épargnants qui peuvent désormais investir dans leurs économies et en tirer profit, soit avec des réductions d'impôts, soit avec des rendements plus élevés que ce qu'ils peuvent obtenir sur des produits à l'extérieur du territoire (ex. : assurance vie). Et ça va bénéficier aux entrepreneurs qui vont trouver une nouvelle manne pour pouvoir financer leurs projets. »

RÉDUCTION FISCALE : LE PLAFOND AUGMENTÉ

L'intérêt pour ces produits financiers calédoniens peut se traduire sous >>

ACTEUR DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Spécialisée par secteur géographique, la plateforme Invest in Pacific est appelée à devenir prochainement Impact Outremer. Un bureau vient d'ouvrir en Guadeloupe, qui va couvrir la zone Caraïbes. Au trimestre prochain, un bureau doit s'installer à Saint-Pierre-et-Miquelon à la demande du président de cette petite collectivité. En 2024, une antenne verra le jour sur l'île de La Réunion. La plateforme d'investissement participatif affiche ainsi sa volonté de devenir un acteur du financement de l'économie locale et l'outil de référence du financement participatif des Outremer.



Conseil et optimisation fiscale

Faites un audit patrimonial gratuitement afin de réduire vos impôts, (crowdfunding, assurance vie, contrat retraite, défiscalisation,...). Découvrez toutes les solutions disponibles pour les résidents fiscaux Calédoniens.

IFP PATRIMOINE accompagne ses clients Calédoniens depuis 30 ans dans la gestion de leur patrimoine.

ASSURANCE VIE | SCPI | INVESTISSEMENTS PARTICIPATIFS

NOUS AVONS

DÉMÉNAGÉ

► 5 ROUTE DU VÉLODROME, BAIE DE L'ORPHELINAT



30 ANS
À VOS CÔTÉS

☎ 25 12 13

📍 www.ifp.nc

IFP Patrimoine - Nouméa

<< deux formes différentes :

- **un prêt obligataire** : l'investisseur prête un capital sur une durée d'investissement donnée (qui varie de 2 à 7 ans en fonction des projets), assorti du rendement défini contractuellement (entre 7 et 10 %) ;

- **une participation au capital** : à la fin d'une durée minimale d'investissement (généralement 5 ans), l'investisseur a la possibilité de revendre les parts détenues dans la société avec une plus-value potentielle à la clé.

Dans le cas d'une entrée au capital, le plafond de la réduction fiscale (appliquée sur l'impôt à payer et non pas une déduction sur les revenus déclarés) a été revu au 1^{er} janvier 2023 en application de l'article Lp136-9 du Code des impôts calédoniens.

L'investissement participatif pouvait auparavant offrir une réduction fiscale allant jusqu'à 375 000 francs (25 % du montant investi à hauteur de 1,5 million de francs). Elle a été portée à 50 % du montant investi à hauteur de 3 millions de francs, soit une réduction fiscale pouvant aller jusqu'à 1,5 million de francs. « Aujourd'hui, c'est la niche fiscale la plus puissante qui existe au niveau des particuliers », relève Philippe Richard, qui espère voir la loi évoluer. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec le gouvernement. « Nous avons un outil qui permet de répondre à toutes les problématiques. Avec le côté financement participatif qui nous est cher, on parle de partage et de répartition des richesses, d'autonomie financière, de solutions de

▼ VERS UN NOUVEL AGRÉMENT

En raison de son activité, la finance participative est soumise à la réglementation des marchés financiers. En conséquence, les plateformes sont tenues d'obtenir des statuts réglementés pour exercer leurs activités. La réglementation encadrant les services de financement participatif a évolué. Au 1^{er} novembre 2023, les plateformes sont appelées à exercer leur activité sous l'agrément européen de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en remplacement du statut de conseiller en investissement participatif (CIF).

2 500 INSCRITS DONT UN MILLIER DE CALÉDONIENS

Depuis sa création, la plateforme a financé une quinzaine de projets en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Sur le Caillou, 750 millions de francs ont été investis dans sept projets. L'objectif d'Invest in Pacific est de multiplier ces chiffres par trois, par an et par territoire. La plateforme compte aujourd'hui 2 500 inscrits, dont 1 000 Calédoniens et près de 600 investisseurs dont 350 en Nouvelle-Calédonie. Après le succès de la levée d'environ 115 MF pour la start-up OPTIMAL RH, le déménagement de l'hypermarché Korail situé au Pont-des-Français au nouveau complexe de Normandie a été financé, début juin, en quelques jours. D'autres projets sont à venir prochainement dans des secteurs variés : épicerie haut de gamme, commerce de vrac, engins miniers, biotech ou encore immobilier.

financement sur mesure au service de l'innovation. »

SUSCITER L'ENVIE D'INVESTIR ICI

Depuis sa création, la plateforme a levé 1,5 milliard de francs, pour moitié en Polynésie française, l'autre en Nouvelle-Calédonie, dans des secteurs variés : lancement de startups, projets structurants publics ou privés dans l'immobilier ou encore les énergies renouvelables, refinancement de compte courant, financement de développement... « On a tendance à penser que l'investissement participatif s'adresse principalement aux startups. Effectivement, c'est un outil sur lequel elles sont venues naturellement, car les banques traditionnelles ont souvent du mal à financer l'innovation en raison des risques. Cependant, l'outil ne s'adresse pas uniquement aux startups. Un certain nombre de dispositifs existent, généralement sous la forme de subventions, qui sont nécessaires à l'amorçage d'un projet. Mais pour la partie développement, le secteur bancaire

traditionnel est plus frileux. Notre mission est de sélectionner les projets, d'en étudier le risque et de les structurer. » L'idée est de créer des produits financiers attractifs qui puissent susciter l'envie d'investir en Nouvelle-Calédonie. En ce sens, plusieurs leviers peuvent être envisagés, à commencer par augmenter le plafond pour inciter les investisseurs à investir plus de trois millions dans un projet.



« NOUS CONSTATONS QUE TOUS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS ONT LES MÊMES PROBLÉMATIQUES. »



INVEST IN **PACIFIC**



INVEST IN PACIFIC

C'est la solution innovante qui vous permet d'investir directement dans l'économie locale, dans un cadre sécurisé et réglementé.

INVESTISSONS DANS NOTRE ÉCONOMIE

EN SAVOIR PLUS

www.investinpacific.com

NOUS CONTACTER

(+687) 99 74 83 / 23 90 30
info@investinpacific.com

LA STATION N SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE

Conçue afin de favoriser le développement de l'écosystème de la tech et du numérique sur le territoire, la Station N entend fédérer l'ensemble des acteurs de la transformation numérique et de l'innovation autour d'un site partagé, favorisant ainsi les synergies et les échanges. Cet espace dédié à la filière numérique et à son écosystème (jeunes pousses, entreprises innovantes, acteurs publics et privés, financeurs, etc.) s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN). Son premier anniversaire, en mars dernier, a permis de mettre en exergue des chiffres de fréquentation encourageants. À son actif, 500 réservations du lieu par an, des centaines de rendez-vous individuels de porteurs de projets organisés dans les bureaux et en open space, mais aussi 430 visiteurs environ par semaine. L'occasion également de dérouler les perspectives, puisque la Station N poursuit son essor à travers différents projets pour les années à venir. Par exemple, elle vise l'obtention de la labellisation « French Tech Central », qui lui permettrait d'accéder à de nouveaux types de financement et être mieux identifiée dans l'écosystème national.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE : DUMBÉA MISE SUR LA SIMPLIFICATION

Après une refonte de son site Internet et le lancement de sa page Facebook, de sa chaîne YouTube et de son application mobile en 2018, la ville de Dumbéa poursuit sa numérisation avec un nouveau portail Web pour simplifier les démarches administratives des particuliers, des professionnels et des associations de la commune. Désormais, les administrés peuvent effectuer leurs demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, pour tout événement ayant eu lieu à Dumbéa, sans avoir à se déplacer. Pour cela, il suffit de remplir un formulaire en ligne. À noter également que plus d'une quarantaine de démarches en ligne sont proposées sous divers onglets thématiques (paiement en ligne des ordures ménagères, demande de prélèvement automatique, réservation d'une installation sportive municipale, inscription aux services de cantine ou de garderie, inscription à la médiathèque...).



www.dumbea.nc

LA 4G GAGNE DU TERRAIN

Avec un nouveau relais mobile, six extensions 4G et 11 extensions 4G+ installés depuis début 2023, la Nouvelle-Calédonie compte aujourd'hui 479 sites mobiles, dont 465 équipés en 4G et 102 en 4G+. Par conséquent, 99,7 % de la population a aujourd'hui accès au réseau mobile, 97,3 % d'entre elle est couverte en 4G et 77,9 % en 4G+. L'OPT poursuit son objectif d'atteindre 99 % de sites équipés en 4G d'ici fin 2023. Au total, 30 nouveaux relais 3G/4G doivent être installés cette année.



EN 2023, LES CALÉDONIENS DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS

L'agence We Are Social, en partenariat avec Meltwater, a révélé son traditionnel rapport annuel qui comprend un volet dédié aux usages d'Internet et des réseaux sociaux en Nouvelle-Calédonie en 2023. Principal enseignement, les Calédoniens sont (sans surprise) de plus en plus connectés ! Ainsi, le Caillou accuse une forte progression dans l'usage du numérique et des réseaux sociaux ces dernières années.

Chiffres-clés à retenir (basés sur les chiffres de janvier 2023) :

- 82 % de la population utilise régulièrement Internet.
- 62 % utilise les médias sociaux (+8 % vs 2022).
- 97 % des Calédoniens consultent les réseaux sociaux depuis un mobile.
- 53,4 % des utilisateurs des médias sociaux sont des femmes.
- Facebook et Pinterest représentent à eux deux plus de 80 % du trafic provenant des médias sociaux.
- Facebook caracole toujours en tête des réseaux sociaux les plus utilisés avec 153 000 comptes actifs, suivi par Messenger (138 000 comptes actifs).
- LinkedIn, réseau social B2B par excellence, vient se placer sur le podium pour la première fois avec 72 000 comptes actifs.
- Instagram se hisse à la 4^e position avec 61 000 comptes actifs.
- Encore à la traîne, Twitter compte seulement 14 000 comptes actifs sur le Caillou.
- En Nouvelle-Calédonie, pour augmenter sa notoriété, quatre réseaux sont privilégiés (Facebook, Messenger, LinkedIn et Instagram).

Le Rapport digital 2023 Nouvelle-Calédonie est disponible sur le site :

<https://www.tealforge.com/tendances-digitales-2023-en-nouvelle-caledonie>



L'ACTIVITÉ CALORIFUGEAGE



Réalisations des équipes John Cockerill Nouvelle-Calédonie

LE CALORIFUGEAGE : C'EST QUOI ?

Cela désigne l'opération d'isolation des installations de circulation ou de stockage de fluides.

- d'air
- de liquides
- de gaz liquéfiés
- de vapeur d'eau
- de produits chimiques

Fortes de 5 ans d'expériences dans le domaine du calorifugeage en Nouvelle-Calédonie, les équipes de John Cockerill pourront vous accompagner dans la réalisation de vos différents projets.



Recherche de fuite



Traçage découpe et repose de calorifuge sur ballon



Pose de calorifuge sur tuyauterie de DN 4000

Tour du Centre 2^e étage - 30 route de la Baie des Dames
BP 7302 - 98801 Nouméa Cedex
Tél. 28 43 60 | secretariat@johncockerill.nc



MES FACTURES.NC

LOGICIEL DE GESTION

*Essai gratuit
sans engagement
Conseils personnalisés*

VOTRE MEILLEUR ALLIÉ
Logiciel calédonien pour :

- Gérez vos devis et factures avec ou sans TGC
- Gérez vos achats
- Gérez les règlements
- Gérez vos relances
- Exportez vos données pour votre comptable
- Mises à jour et sauvegardes automatiques



**FORMATION
COMPRISE**



**UTILISATION
HORS
CONNEXION**

GAGNEZ DU TEMPS EN SAISIE - CONCENTREZ-VOUS ET PILOTEZ VOTRE ACTIVITÉ !

NOUS CONTACTER :



Guillaume GINER



75 60 52



contact@mesfactures.nc

QUESTIONS À...

LIONEL ROBY, DIRECTEUR DE L'AGENCE FRANCOPHONE EN AUSTRALIE

« Investir en Australie coûte de plus en plus cher »



SI L'AUSTRALIE RESTE L'UNE DES DESTINATIONS PRISÉES DES INVESTISSEURS CALÉDONIENS, LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER N'ÉCHAPPE PAS À LA CRISE ET À L'INFLATION. LIONEL ROBY, DIRECTEUR DE L'AGENCE FRANCOPHONE EN AUSTRALIE, NOUS EN DIT PLUS.

L'Australie séduit-elle toujours autant les investisseurs calédoniens ?

Oui, c'est une vieille histoire d'amour entre les Calédoniens et l'Australie. Maintenant, il ne faut pas se voiler la face. Investir en Australie coûte de plus en plus cher. Aujourd'hui, les premiers prix d'un bien à l'achat dans le neuf - uniquement -, se situent aux alentours de 50 à 60 millions CFP. Pour ce prix-là, vous avez un F2 à Brisbane ou à Melbourne ou une très petite maison jumelée sur la Sunshine Coast. Pour vous donner un exemple, le prix d'un studio de 45 m² à Sydney, sans vue ni parking, est de l'ordre de 80 millions de francs CFP. Faire construire une maison, à Sydney, est devenu un privilège réservé à très peu de gens.

Quels sont les biens les plus plébiscités ?

Ce qui marche bien, ce sont les biens de petite surface situés dans les petites villes comme Brisbane ou sur la Sunshine Coast. Ce sont des biens faciles à louer, à mettre en Airbnb. Ils sont aussi faciles à utiliser pour les enfants qui viennent faire leurs études en Australie. Faciles à meubler, ils ne nécessitent pas beaucoup d'entretien. Ce type de biens, plus accessibles, attirent de nombreux investisseurs, pas uniquement calédoniens d'ailleurs.

Est-ce toujours aussi intéressant d'investir en Australie ?

Oui. Ça reste quand même intéressant. Même si la rentabilité baisse via la fiscalité des taux d'intérêt, même si c'est difficile parce qu'il y a moins d'offres et parce que les biens sont plus chers, les perspectives sont beaucoup plus intéressantes que dans beaucoup d'autres endroits

dans le monde. La plus grosse contrainte, c'est d'avoir le budget (...).

Aujourd'hui, tout se fait par Internet : 90 % de mes clients ne voient jamais ce qu'ils achètent. Une partie de mon travail, c'est de leur faire comprendre qu'un investissement doit être un acte froid et calculé. Ça ne doit pas être quelque chose d'impulsif. Il faut raisonner en termes de géolocalisation, de servitudes, d'infrastructures, de commerces de proximité, de potentialités... et de plus-value à la revente.

Quels sont les facteurs qui expliquent cette inflation ?

L'Australie subit la crise du logement, le locatif en particulier est saturé. Dans un contexte hyperconcurrentiel, les personnes à la recherche d'un logement, notamment les étudiants étrangers qui sont revenus au pays poursuivre leurs études, en sont réduits - pour ceux qui le peuvent - à surenchérir le montant des loyers demandés. Ou à cohabiter à plusieurs dans une chambre, c'est dire !

À quoi est-ce dû ?

À la suite des départs des étrangers (étudiants, working holiday visas, immigrants temporaires, expatriés, etc.) et à la mise sur pause de nombreux chantiers (manque de main-d'œuvre et surcoûts de construction) liés à la crise sanitaire, on aurait pu croire à une baisse des loyers. En fait, cela n'a pas été le cas car le pays était déjà en déficit chronique de logement. Résultat, les prix n'ont pas ou très peu baissé dans les grandes métropoles et les nouveaux entrants, des locaux qui ne trouvaient pas à se loger, ont remplacé les locataires étrangers partis pendant l'épidémie. Par conséquent, le marché locatif s'est maintenu. Cependant, la réouverture des frontières et le retour des étudiants

étrangers en masse a apporté de nouveaux locataires potentiels. Or, le marché local avait déjà rempli les appartements vides. Parallèlement, peu de logements sont en cours de construction : l'augmentation drastique du prix des matières premières (béton, acier, cuivre, etc.), la hausse des intérêts bancaires sur les projets immobiliers et des taxations sur le sol (foncier), notamment à Sydney, ne participent pas à inciter les promotions immobilières. Frileux, les promoteurs stoppent les projets. Ça devient trop cher à construire, et par rebond trop difficile à vendre.



« Une vieille histoire d'amour entre les Calédoniens et l'Australie. »

POLYNÉSIE FRANÇAISE : MOETAI BROTHERSON ÉLU PRÉSIDENT

Moetai Brotherson a été élu le 12 mai pour un mandat de cinq ans par l'assemblée de la Polynésie française avec une large majorité de 38 voix. L'indépendantiste succède à Édouard Fritch. À 54 ans, il devient le plus jeune président élu du pays. Dans son discours d'investiture, Moetai Brotherson a assuré la France « de son respect tout en appelant la population à ne pas craindre l'indépendance, qui ne sera jamais imposée aux Polynésiens ». Sur Twitter, Gérard Darmanin lui a adressé ses félicitations. « Avec responsabilité et respect, nous mènerons ensemble un travail exigeant pour répondre aux problématiques que rencontrent les Polynésiens au quotidien », a écrit le ministre de l'Intérieur.



© Julian Light/Air New Zealand Ltd

AIR NEW ZEALAND DÉVOILE SES PREMIERS LITS-CAPSULES

La compagnie aérienne a annoncé la mise en service des premières capsules de sommeil au monde Skynest pour les passagers en classe économique, dès septembre 2024. L'annonce a été faite lors du plus grand événement d'affaires touristique international de Nouvelle-Zélande (TRENZ), où une expérience Skynest réelle était disponible pour la première fois. « Skynest sera lancé sur les vols ultra-long-courriers, en commençant par les liaisons Auckland - New York et Auckland - Chicago », a déclaré Leanne Geraghty, directrice des ventes et de la clientèle d'Air New Zealand, précisant que « Skynest sera conçu et installé à Aotearoa en utilisant les dernières technologies et conceptions de pointe ». Ces zones de sommeil, configurées en six modules, proposeront des sessions permettant aux passagers en classe économique de s'allonger lors de voyages long-courriers. Chaque passager sera limité à une session, « les familles voyageant avec le même billet pouvant réserver une session pour chaque passager, en fonction des disponibilités ». Les cabines seront situées entre les classes économiques et économiques premium. Le prix pourrait osciller de 400 à 600 dollars pour une période de quatre heures.

UN NOUVEAU GUIDE DES AFFAIRES À FIDJI

Vous souhaitez développer vos activités à Fidji ? New Caledonia Trade & Invest vient de publier son nouveau guide des affaires. Celui-ci propose de nombreuses

informations pratiques pour mieux comprendre et décoder l'économie fidjienne ainsi que les opportunités en cours. Le guide condense les procédures pour créer une entreprise à Fidji et les informations nécessaires associées : salaires, immobilier, fret et transport, incitations fiscales, contacts clés... À découvrir également, le témoignage d'une entreprise calédonienne ayant fait le choix d'investir à Fidji.



ÎLES COOK : CAP SUR LE 52^E FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE

La 52^e réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique se déroulera du 6 au 10 novembre à Rarotonga. Cette rencontre annuelle s'articulera autour du thème « Nos voix, nos choix, notre voie Pacifique : Promouvoir, Collaborer, Prospérer ». Le ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration des Îles Cook a créé un site Web dédié (www.pifilm52.com). Pour rappel, la dernière fois que les Îles Cook ont accueilli la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique remonte à... 2012.





TÉLÉTRAVAIL : UNE NORMALITÉ AU SEIN DES ENTREPRISES FRANÇAISES ?

Les DRH ont tourné la page de la crise sanitaire et le télétravail est devenu la norme au sein de nombreuses entreprises françaises avec des règles bien établies pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation et répondre aux attentes des salariés et des candidats. Optimistes en 2022, les DRH se montrent prudents en 2023, tout en faisant preuve de détermination. C'est ce que révèle la nouvelle édition du Baromètre des DRH réalisée par WTW, ABV Group et RH&M. Parmi les principaux enseignements, on retiendra que pour 83 % des DRH (vs 93 % en 2022), soutenir et accompagner la transformation de l'entreprise reste la première priorité de leur fonction, voire une priorité absolue pour 62 % d'entre eux. Dans un marché du travail dynamique, rendre plus attractive leur entreprise arrive en 2^e position (52 %).

La transformation de l'entreprise passe pour 64 % des répondants (vs 78 %) par la mise en place d'une organisation favorisant l'innovation et l'agilité.

ENGAGEMENT, ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Trois thématiques occupent une place privilégiée dans la politique de gestion des talents, considérées chacune comme très importantes par 88 % des DRH : l'engagement et la fidélisation des collaborateurs, l'attractivité et la marque employeur, ainsi que le développement des compétences.

94 % des PME, ETI et Grandes Entreprises disposent d'une politique ou d'un ensemble de principes pour organiser le télétravail. Seules 6 % des organisations n'ont déployé aucune mesure.

Selon les DRH, le télétravail permet d'améliorer l'attractivité de l'entreprise (87 % vs 82 %) et de favoriser un meilleur équilibre de vie pour les salariés (79 % vs 81 %).

Cependant, pour 87 % des DRH, le télétravail n'apporte rien à la collaboration (lien social, esprit d'équipe, innovation collective...), voire la dégrade. En outre, s'ils sont 32 % à affirmer que cette pratique a permis d'améliorer la productivité, 62 % estiment que son impact est très faible.

Pour 59 % des participants, la politique est de deux jours de travail à distance par semaine, alors que 17 % proposent trois jours. La semaine condensée en quatre jours, plus contraignante à mettre en place, fait peu partie des mesures prises (3 %).

(Sources : Baromètre des DRH – Édition 2023)

LE POIDS DE L'E-COMMERCE EN FRANCE EN 2022

Selon le bilan annuel de la vente en ligne publié en février 2023 par la Fédération du e-commerce et de la vente à distance, le secteur de l'e-commerce a enregistré « une croissance globale dynamique » en France en 2022, avec un chiffre d'affaires de 146,9 milliards d'euros (+13,8 % par rapport à 2021). Les chiffres clés :

- Les ventes de produits sur Internet affichent un retrait de 7 % par rapport à 2021.
- Le secteur des services est en hausse de 36 % par rapport à 2021.
- 2,3 milliards de transactions ont été réalisées sur Internet en 2022.
- Le panier moyen s'élève à 65 euros (soit +6,9 % vs 2021).
- En 2022, les ventes en ligne ont progressé de 13,8 %, tirées par la vente de services.
- Le nombre de sites marchands actifs augmente de 5 % avec plus de 10 000 nouveaux sites en un an.



LE CHIFFRE

152 millions d'entrées ont été enregistrées en 2022 dans les salles de cinéma en Métropole. « Un résultat bien meilleur que la plupart des pays étrangers aux marchés comparables », selon le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), qui reste toutefois encore en recul (-26,9 %) par rapport à la période pré-Covid. Autre indicateur favorable, la part de marché des films français : avec 40,9 % (40,6 % en 2021, et 37,2 % en moyenne sur 2017 à 2019), ils ont enregistré 62,2 millions d'entrées en 2022. Quant à la part de marché des films américains, elle atteint 40,5 % (43,0 % en 2021), soit 61,6 millions d'entrées cette même année.



VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UNE OFFRE D'EMPLOI ?

TÉLÉ NC

☎ 27 88 01

ou

✉ contact@telenc.nc



Céramic
by **BATICENTER**
www.ceramic.nc



Choisissez le carrelage qui vous ressemble !



6 Rte de la baie des dames - DUCOS
Ouvert en continu :
7h - 17h du lundi au vendredi 8h - 12h le samedi

Du choix, des prix, du stock...

📱 27 23 03

LA MÉTÉO DU CAILLOU



MAUSSADE

Les conditions météorologiques et la hausse des coûts plombent le secteur primaire qui a dû faire face à une pluviométrie record l'an dernier. « *Sous l'effet de la Niña, le bilan pluviométrique du Caillou est supérieur de 70 % à la moyenne enregistrée sur la période 1991-2000* », indique l'IEOM dans sa synthèse annuelle 2022. En conséquence, « *les autorisations d'importations de légumes ont été accrues (13 419 tonnes autorisées à l'importation en 2022 contre 9 319 tonnes en 2021 et 5 760 tonnes en 2020) et les étals ont été vidés à de nombreuses reprises. Cette raréfaction des fruits et légumes tirent les prix à la hausse (+6,3 % et +14,9 % respectivement en moyenne sur l'année)* ». À cela s'ajoute le renchérissement du coût des intrants : l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) qui mesure l'évolution de ces prix progresse de 10 % entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022. (Sources : IEOM)



MITIGÉ

Des perspectives incertaines en 2023. « *Après deux ans marqués par la pandémie et une succession de crises locales, l'économie calédonienne a bénéficié, début 2022, d'un contexte général de sortie de crise nettement plus favorable* », estime l'IEOM. Cependant, la persistance des tensions inflationnistes mondiales continue d'affecter notre économie en 2023. Dans sa synthèse annuelle, l'IEOM rappelle que 2023 se caractérise également par « *des défis majeurs à l'échelle du territoire* » : « *un secteur du nickel calédonien qui ne parvient pas à être rentable alors que les cours sont à des niveaux particulièrement favorables* » et des finances publiques sous pression. « *Avec un taux d'endettement estimé à plus de 255 % des recettes réelles de fonctionnement en 2022, la Nouvelle-Calédonie a vu ses marges de manœuvre budgétaires se réduire considérablement.* » Enfin, 2023 signe aussi le retour des discussions politiques et institutionnelles sur le futur statut du territoire. Pas simple. (Sources : IEOM)



BEAU TEMPS

Sur le marché de l'emploi. Dans sa synthèse annuelle, l'IEOM fait état « *d'un marché de l'emploi dynamique* ». En 2022, le nombre de salariés du secteur privé progresse nettement pour atteindre un taux historique. Il augmente de 1,2 % au 1^{er} trimestre, de 0,8 % au 2^e trimestre et de 0,9 % au 3^e trimestre. Le niveau d'avant-crise est dépassé dès le 2^e trimestre, souligne l'Institut. Autre indicateur, le secteur de l'industrie est celui qui crée le plus d'emplois sur une année glissante (+5,6 % au 3^e trimestre), suivi des services (+3,9 %), talonné par la construction (+3,8 %). (Sources : IEOM)

Sur la fréquentation touristique. 78 850 touristes internationaux sont venus sur le territoire en 2022, indique l'ISEE dans sa note de conjoncture. « *En atteignant 60 % de son niveau de 2019 (soit la dernière année de pleine activité avant la pandémie), le niveau de fréquentation a dépassé les objectifs de reprise, fixés par les professionnels à 25 % pour l'année 2022* », note l'Institut. Une reprise qui s'est effectuée par « *paliers successifs* », au gré des réouvertures des frontières des pays de résidence des clientèles principales. De fait, au dernier trimestre, « *la Nouvelle-Calédonie a retrouvé 85 % de sa clientèle d'avant crise* ». Les Métropolitains sont toujours fidèles et les touristes étrangers sont de retour. (Sources : ISEE)

TABLEAU DE BORD

→ PIB

1 016 milliards de F CFP (2021)

→ PIB/habitant

3,76 millions de F CFP (2021)

→ Ménages

90 800 foyers (2019)

→ Indice des prix à la consommation

+0,5 % hors tabac (avril 2023)

→ Salariés

68 128 salariés du secteur privé (3^e trimestre 2022)

→ Taux de couverture

(des importations par les exportations)

71 %

(de janvier à septembre 2022)

→ Valeur des importations

291 milliards de F CFP

(de janvier à septembre 2022)

→ Valeur des exportations

207 milliards de F CFP

(de janvier à septembre 2022)

→ Cours du nickel

23 288,61 USD/tonne

(mars 2023)

→ SMG

(salaire minimum garanti)

165 032 F CFP

(revalorisé au 1^{er} mars 2023)

→ SMAG

(salaire minimum agricole garanti)

140 280 F CFP

(revalorisé au 1^{er} mars 2023)

SKIN[T]IFIQUE

AIDE À SOULAGER LES PEAUX À TENDANCE PSORIATIQUE ET ECZÉMATEUSE

La nouvelle crème hydratante, émoullissante
et apaisante pour peaux sensibles

- Fabriqué en France -



Pour toutes les peaux ayant un fort besoin d'hydratation, y compris la peau de bébé et de maman et les peaux à tendances eczémateuses ou psoriatiques.

- **Hydrate** la peau
- **Apaise** les démangeaisons
- **Élimine** les squames et freine leur ré-apparition
- **Limite** le risque de récurrence

Une technologie exclusive protégée par 2 brevets internationaux.

EFFICACE :

Des résultats spectaculaires dans la durée, sans effet secondaire sur la peau ou la santé

PRATIQUE :

Action 24 heures • Pénètre rapidement sans laisser de film gras sur la peau

SAIN & SÛR :

Sans parfum, sans parabène, sans perturbateurs endocriniens

- Hypoallergénique
- Made in France
- Seulement 8 ingrédients à 99% naturels

SOLE

VILLAS

Villa F4 Baie des Citrons

> à partir de **55 600 000 F.CFP HT**



Sunset Immobilier

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU ☎ **80 00 50 / 79 91 72**

6, rue J. Garnier - BP 2958 Nouméa - www.sunset-immo.nc
7J/7 SERVICE TRANSACTION - Agence ouverte du lundi au samedi inclus
CP 1998 / 07T-07G / Nouméa - GB SGC B / 44 rue de l'Alma